

LFRANCILIEN



 **Cap Performance**

optimise votre cabinet

Participer

LES UNIVERSITÉS
D'ÉTÉ 2020

Découvrir

LES CIP FRANCILIENS AUX
CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

S'inspirer

DES NOUVELLES
D'INNEST

Les Soirées Conférences TERRA GESTION

Un nouveau point de vue sur un monde en mouvement

Mars 2018
Nicolas Bouzou
«Quelle croissance à l'heure
de l'intelligence artificielle»

Septembre 2019
Luc Ferry
«Crise ou Mutation
de notre Société»



 **Terra Gestion**
Il n'y a pas que des chiffres entre nous

Anticiper, comprendre, s'adapter, prévoir... c'est tout le sens de notre travail, mais aussi la raison qui nous motive à vous proposer ces rendez-vous d'informations et de prospective: les Soirées Conférences Terra Gestion. Des idées et des intervenants de choix, qui nous donnent l'occasion de nous rencontrer dans un cadre un peu différent de celui de nos échanges de travail quotidiens. Notre rôle et celui de la fonction comptable dans tous ses aspects, s'inscrit de plus en plus dans une logique d'accompagnement qui nécessite un travail d'anticipation. Cette exigence d'analyse, que nous partageons avec vous, Experts Comptables, nous la devons ensemble à nos adhérents. De Paris, à Melun tout comme à Evry, l'ensemble des équipes de Terra Gestion et sa Direction s'attachent à mieux comprendre les problématiques de changements auxquelles nous sommes confrontés. Donner du sens et apporter des idées aux acteurs économiques, à leurs projets et à leur avenir, est une nécessité motivante pour nous tous.

PARIS : 33, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS • Tel. : 01 42 65 41 64 • contact75@terragestion.com

MELUN : 259, rue Pierre-et-Marie-Curie CS 10088 Vaux-le-Pénil 77007 MELUN cedex • Tel. : 01 64 79 76 00 • contact77@terragestion.com

EVRY : 3, avenue du General-de-Gaulle CS 70328 Lisses 91021 EVRY cedex • Tel. : 01 84 18 00 10 • contact91@terragestion.com

L'FRANCILIEN

FR

Revue trimestrielle de l'Ordre
des experts-comptables région
Paris Ile-de-France, éditée par
Actions-Experts

► E.U.R.L. au capital
de 350 000 €

► RCS N° Paris
B417 494 739 APE 741C

► ISSN - N°1287 - 4140

► TVA intracommunautaire
FR 53417494739

► Diffusion:
12 500 exemplaires

► www.oec-paris.fr
Tél : 01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris

► email:
lefrancilien@oec-paris.fr

► Directeur de publication:
Laurent Benoudiz

► Comité de rédaction:
Myriam Ali-Ziane
Michel Bohdanowicz
Philippe Bonnin
Raphaële Bortolin
Mickaël Brun
Pascal Capparos
Isabelle Faujour
Hervé Gbego
Margaux Massin
Jacques Midali
Julien Philip
Valérie Pons
Virginie Roitman
Anaïs Samba
Alexandre Séguès

► Conception
graphique & maquette:
Julie Marie

► Conception
page de couverture:
Julie Marie

► Crédits photos:
Xavier Curtat
iStock
Christophe Lebedinsky
Olivier Marrache

► Impression: YD Print

► Régie publicitaire: APAR
Tél : 01 41 49 02 90



“
Les experts-comptables
et leurs collaborateurs ont été
au rendez-vous.”

**UNE MOBILISATION
EXEMPLAIRE**

« Le monde entier vient de traverser une crise sans précédent et la France n'a pas été épargnée. Les victimes du virus sont nombreuses et c'est à elles que nous pensons d'abord aujourd'hui. Nos pensées vont également à toutes celles et tous ceux qui se sont battus jour et nuit pour combattre le COVID-19 et à tous les professionnels qui ont permis aux Françaises et aux Français de tenir bon pendant ces longues semaines.

Les experts-comptables sont bien entendu de ceux-là et l'Ordre de Paris Ile-de-France leur adresse ses plus sincères remerciements. Les experts-comptables et leurs collaborateurs ont été au rendez-vous et ont fait preuve d'une mobilisation exemplaire.

L'Ordre aussi a maintenu son activité et les services aux professionnels se sont démultipliés pendant toute cette période trouble et complexe. Les collaborateurs et les élus de notre institution n'ont pas compté leurs heures pour accompagner au mieux les experts-comptables dans leur exercice quotidien. Qu'ils en soient remerciés. Déchiffrer les annonces gouvernementales, créer rapidement des outils, informer et orienter les cabinets et les chefs d'entreprise en temps réel, relayer les attentes et les incompréhensions du terrain, contacter les administrations, aider les professionnels fragilisés : telles ont été les directives que je leur ai fixées au cours des dernières semaines.

Vous découvrirez dans ce magazine (page 8-9) toutes les actions mises en place dès le lendemain du confinement : une base documentaire alimentée et actualisée chaque jour, un site dédié www.appelleunexpert.fr, une adresse mail pour les experts-comptables : covid19@oec-paris.fr, des web conférences, la transformation des formations et des journées stagiaires en classes virtuelles, un numéro vert dédié aux chefs d'entreprise, un dialogue constant et une coordination quotidienne avec les différentes administrations franciliennes (région, ville de Paris, BPI, préfet, DGFIP, CCI,...).

Enfin, dans ce contexte d'épidémie de Covid-19, certains professionnels ont rencontré de grandes difficultés pour maintenir leur activité. C'est pourquoi, le conseil régional de Paris Ile-de-France a souhaité mobiliser un fonds spécifique pour soutenir le dispositif confraternel d'entraide imaginé et piloté par le comité solidaire de l'Ordre.

Le conseil régional a également voté le report de l'échéance de paiement des cotisations du 31 mars au 30 juin pour tous les cabinets franciliens, ainsi que l'exonération de cotisations les jeunes consœurs et confrères, pour ne pas les pénaliser dès leur entrée dans la profession. Par ailleurs, les contrôles qualité prévus en 2020 ont été décalés à 2021 afin de permettre aux experts-comptables concernés de se concentrer sur l'essentiel : leurs clients.

Car nous le savons, beaucoup d'entre eux risquent de ne pas se relever. Nos clients auront besoin de nous, de nos conseils, de notre accompagnement. Pour accomplir vos missions à leurs côtés dans les meilleures conditions, l'Ordre francilien a inventé 9 nouveaux outils gratuits pour les cabinets, tous disponibles dès maintenant sur la plateforme Cap Performance, entièrement mise à jour. Objectif : faciliter vos démarches parfois chronophages telles que le RGDP, le DUER, la lettre de mission, le respect des normes... mais également vous accompagner dans l'organisation et le management de votre cabinet à travers des auto-diagnostics et des solutions concrètes et adaptées à votre façon de travailler. Cap Performance sera votre meilleur allié pour vous accompagner dans la reprise économique que je souhaite rapide et prospère.

Bonne lecture. ♦

PAR **LAURENT BENOUDIZ**
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

 [@lbenoudiz](https://twitter.com/lbenoudiz)
[@OECParis](https://twitter.com/OECParis)

Votre partenaire TPE C'EST PICPUS



Cotisation 2020
240 € HT
Auto-entrepreneurs : 60 € TTC

Compétence nationale
et multiprofessionnelle

SIMPLE

- Un interlocuteur unique pour vos clients BIC et BNC
- Une plateforme web interactive
 - paramétrable pour s'adapter à l'organisation de votre cabinet
 - gestion des dossiers et traitement des questions ECCV en ligne
- Des attestations délivrées sans délai même en période fiscale

PRO

- Une expertise des thématiques TPE
- Une ligne d'information juridique, fiscale et économique
- Des formations, des webinaires et des conférences d'actualité pour les cabinets d'expertise comptable
- Un contrôle qualité des ECCV réalisé par des experts-comptables

À L'ÉCOUTE

- Une équipe attentive aux problématiques des cabinets
- Des missions réalisées dans le respect de votre relation client
- Une dynamique réseau avec 3 000 cabinets franciliens qui nous font confiance



www.cgapicpus.com

Vos contacts

Nation > Christine DOUARIN

Tél. : 01.53.33.34.55
36, rue de Picpus - 75580 Paris cedex 12
E-mail : douarin.christine@cgapicpus.com

Nanterre > Michèle LECLERE

Tél. : 01.47.25.92.26
41, rue des trois Fontanot - 92024 Nanterre cedex
E-mail : leclere.michele@cgapicpus.com

Saint-Maur > Françoise CLAVERIE

Tél. : 01.81.94.54.20
6, avenue du Gouverneur Général Binger - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
E-mail : claverie.francoise@cgapicpus.com

Créés et administrés par des experts-comptables.
Président : Daniel Forestier, expert-comptable

L'FRANCILIEN

PARTICIPER

- **06 FLASH BACK**
LA VIE D'AVANT
RETOUR SUR DEUX MOIS
A 100 À L'HEURE
- **10 LE RENDEZ-VOUS**
LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2020

DÉCOUVRIR

- **12 VIE ASSOCIATIVE**
ANECs ET CJEC IDF
L'ORDRE EN DÉPARTEMENT :
RENCONTRE AVEC LES AECC
- **16 VIE DES COMMISSIONS**
LA COMMISSION FEMMES
LES CIP FRANCILIENS AUX CÔTÉS
DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS
- **18 EXERCICE ILLÉGAL**
QUE FAIT L'ORDRE ?

SE TRANSFORMER

- **18 CAP PERFORMANCE**
OPTIMISE VOTRE CABINET

PROGRESSER

- **32 DÉONTOLOGIE ET NORMES**
L'ORDRE RÉPOND
À VOS QUESTIONS
- **34 OUTILS**
LE DÉFI DU RECRUTEMENT :
NOS OUTILS POUR GAGNER
DU TEMPS

S'INSPIRER

- **36 STRATÉGIE DE CABINET**
APPRENEZ À SAUVER DES VIES
- **38 PROSPECTIVE ET INNOVATION**
INNEST, PRÊT AU DÉCOLLAGE !



10
LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2020



14
L'ORDRE EN DÉPARTEMENT
AVEC LES AECC



18
LA BOÎTE À OUTILS
DU MANAGEMENT DE CABINET



36
APPRENEZ À SAUVER DES VIES
AVEC LA RÉALITÉ VIRTUELLE



38
OÙ EN EST INNEST, L'ACCÉLÉRATEUR
DE L'ORDRE FRANCILIEN ?

LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS REJOIGNENT L'ARAPL!

UN RÉSEAU NATIONAL DE 130000 ADHÉRENTS



CONSEILLES À VOS CLIENTS BIC ET BNC D'ADHÉRER À NOTRE ORGANISME DE GESTION ET BÉNÉFICIEZ :

- D'un accès à tous nos services en ligne **sur un espace personnel sécurisé.**
- D'une **documentation ciblée**, actualisée en temps réel
- De **réunions d'informations** sur des thèmes techniques d'actualité
- D'un **réfèrent unique** pour la gestion de vos dossiers

POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS SUR WWW.ARAPLIDF.ORG
ORGANISME DE GESTION POUR LES PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS
ARAPL Ile de France - 15 bis, rue Jean Baptiste Pigalle - 75009 Paris | [Facebook](https://www.facebook.com/ARAPLIDF) @ARAPLIDF
Tél. : 01 53 70 65 65 - Fax. : 01 53 70 65 66 | [Contact: araplidf@araplidf.org](mailto:araplidf@araplidf.org)

ARAPL
Ile de France

SOUVENEZ-VOUS... C'ÉTAIT AVANT LE CONFINEMENT...



L'ART, LEVIER DE LA PERFORMANCE EN CABINET

18 DÉCEMBRE 2019

En décembre, le comité performance de l'OEC Paris IDF organisait une soirée créative pour doper le management des experts-comptables grâce à des pratiques et outils innovants. Au programme, 3 ateliers (mind mapping, team & song et analyse cinématographique) pour valoriser la créativité, faire émerger l'intelligence collective et gagner en efficacité.

LOI DE FINANCES ET ACTUALITÉ FISCALE 2020

13 JANVIER 2020

871 personnes ont assisté à notre conférence sur la Loi de Finances et l'actualité fiscale 2020 au Théâtre Mogador le 13 janvier. Cette année encore l'événement, coorganisé avec le CSOEC, le Conseil supérieur du notariat et la chambre des notaires de Paris, a permis aux participants de bénéficier de l'analyse d'experts, experts-comptables et notaires.



TRANSMISSION DE CABINET : SÉCURISEZ, ÉVALUEZ, INSPIREZ-VOUS !

14 JANVIER 2020

En matière de transmission, les experts-comptables sont bien placés pour savoir que l'anticipation est clé et cela vaut également pour nos cabinets. Ainsi, notre conférence sur le sujet a réuni une centaine de consœurs et confrères.



UN NOUVEAU RDV : LES MATINALES ASSOCIATIONS

20 JANVIER ET 20 FÉVRIER 2020

Après les matinales CSE et les matinales Transmission, l'Ordre accueille désormais les matinales Associations, sous la houlette de Nora Vartanyan, présidente du comité Associations. Une initiative qui a immédiatement trouvé son public, puisque les deux premières séances, consacrées respectivement au nouveau règlement comptable des associations et aux modalités de l'Appel public à la générosité, ont affiché complet en quelques heures.



LE GRAND RDV DU SOCIAL

23 JANVIER 2020

Animée par Alice Fages, directrice des Études Sociales, directrice d'Infodoc-experts, et Patrick Benfredj, président du Club Social Paris IDF, la Soirée du Social portait sur les risques sociaux pour les employeurs en 2020. Devant près de 200 participants, plus d'une dizaine de sujets ont été abordés dans le but d'aider les experts-comptables à valoriser les missions sociales auprès de leurs clients.



CLUB DAF EXTERNALISÉ : EN ROUTE POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE !

10 FÉVRIER 2020

Animée par Hervé Gbego, président du Club DAF externalisé de l'Ordre francilien et Stéphanie Laporte, vice-présidente, cette conférence a permis aux membres du club de découvrir à l'aide d'exemples concrets, comment accompagner la transformation numérique d'une direction financière.

RETOUR SUR DEUX MOIS DE CONFINEMENT

Il paraît que pendant le confinement, certains ont pris l'habitude de faire leur pain, de méditer, de renouer avec le plaisir de prendre le temps... il paraît... A l'Ordre de Paris Île-de-France, et dans la profession comptable en général, on n'en connaît pas beaucoup... Et on parie que vous non plus !
Retour en chiffres et en images sur ces 7 semaines à 100 à l'heure.

APPELLE UN EXPERT DU 25 MARS AU 7 MAI

Dès le début du confinement, les initiatives solidaires se sont multipliées. Nous avons eu envie nous-aussi d'apporter la contribution de la profession à cet élan de solidarité. En un week-end, nous avons donc imaginé l'opération « Appelle un expert », avec un dispositif inspiré de celui d'Allo Impôt : un numéro vert et un site Internet dédié avec la réponse aux questions fréquemment posées. Objectif : épauler les chefs d'entreprises isolés ou les indépendants, qui n'ont pas toujours l'opportunité d'être accompagnés par un expert-comptable, et les aider à se repérer dans les différentes aides mises à leur disposition.

Bien sûr, nous savions la plupart des experts-comptables déjà très occupés par leurs clients. Pour tester la faisabilité de l'idée, nous avons donc d'abord pris contact avec Alain Rolland et Michèle Rahier, de l'association ECR IDF (anciennement AMECAR), et Wahib Dahmani, vice-président du CJEC IDF. Ils ont immédiatement répondu présents ! C'est grâce à leur énergie que nous avons réussi à mobiliser en 48h plus de 130 experts-comptables bénévoles, qui ont pu répondre au téléphone en respectant le confinement, grâce à une application équivalente à Skype. Initialement prévue pour durer une semaine, l'opération a connu un tel retentissement que nous avons finale-

ment décidé de la prolonger d'un mois, avec le soutien du Conseil supérieur. Avec plus de 3 000 appels traités et de nombreuses retombées presse, ce dispositif a permis de montrer l'image d'une profession solidaire et engagée, plus que jamais aux côtés des chefs d'entreprise en difficulté.

Les retours du terrain, les questions récurrentes, les difficultés rencontrées par les confrères ont également été très précieux pour nourrir nos échanges avec les instances régionales, la Direccte IDF, l'Urssaf IDF, Bpifrance, la région IDF... Nous avons tenu à leur donner la parole à l'occasion de 5 émissions Lives sur YouTube, afin de répondre aux questions des professionnels et d'éclaircir les points encore flous. Des moments d'échanges animés et instructifs, qui ont été très appréciés par les experts-comptables aussi bien en direct qu'en replay. Grâce à ce dialogue constant avec les confrères et les administrations, nous avons eu l'idée de créer un modèle de document destiné à déposer les demandes de prêts de nos clients auprès des banques. Nous avons également conclu un partenariat avec la Région pour accéder à une plateforme commune de commande de masques. C'est aussi dans ce cadre que Laurent Benoudiz a été auditionné par les sénateurs afin de les informer de l'inefficacité de certaines mesures.

« APPELLE
UN EXPERT »



32
JOURS
d'opération



Plus de
3 000
APPELS



130
BÉNÉVOLES
mobilisés



30 000
VISITEURS
sur le site
appelleunexpert.fr



Plus de
800
DEMANDES TRAITÉES
sur l'adresse
covid19@oec-paris.fr



50
RETOUBÉES PRESSE
(Les Echos,
Paris Match, TF1...)



3 000
TÉLÉCHARGEMENTS DU « Kit Covid »,
un document de 30 pages, conçu et actualisé
quotidiennement par l'équipe juridique de l'Ordre
francilien, centralisant l'ensemble des mesures,
aides et contacts utiles déployés par
les autorités pendant la crise



5
CONFÉRENCES LIVE,
sur le PGE, l'activité partielle
ou encore sur la gestion du cabinet
en temps de crise... pour un total
de **16 500** vues



2
MILLIONS
DE PERSONNES
touchées sur
les réseaux sociaux
#appelleunexpert



LE COMITÉ SOLIDAIRE

Quelques jours après le début du confinement, le comité solidaire, présidé par Patrick Soussana, a pu identifier des confrères en difficulté, débordés, jonglant entre les demandes d'activité partielle, l'établissement de prévisions et l'arrêté des comptes 2019. D'autres, malheureusement contaminés par le Covid 19, n'ont pas pu assurer la poursuite de leurs activités, faute d'associés ou de collaborateurs expérimentés. Réunis en bureau extraordinaire, les élus du conseil ont donc voté un budget exceptionnel pour permettre un accompagnement des plus en difficultés, grâce à la prise en charge des honoraires d'un conseil ou confrère prêt à les assister (au tarif horaire solidaire de

50 euros HT).

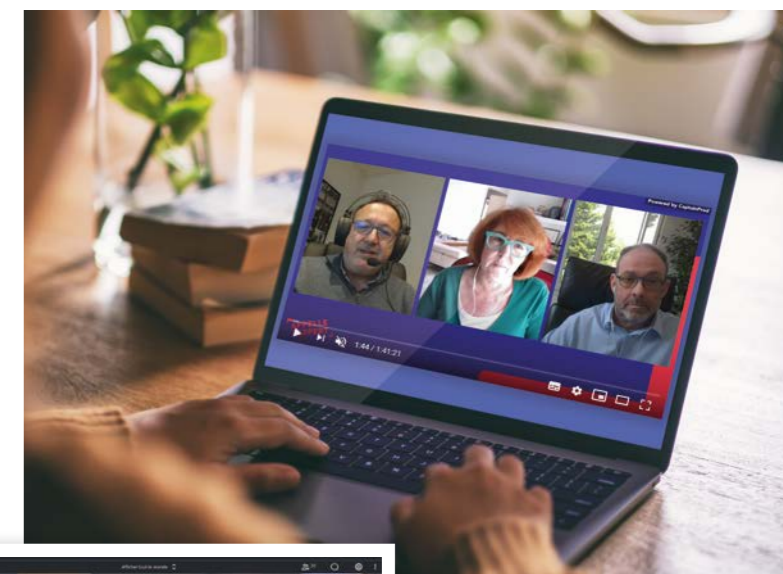
L'appel à volontaires a permis d'identifier plus de cinquante professionnels prêts à se mobiliser, bel exemple de confraternité. A ce jour, trois confrères se sont manifestés pour être accompagnés. Les membres du comité solidaire vont bien sûr rester mobilisés ces prochains mois, puisqu'on peut s'attendre hélas à voir de nouvelles difficultés apparaître.



Pour en savoir plus sur les dispositifs
mis en place par le comité solidaire,
écrivez à solidarite@oec-paris.fr

L'ORDRE ET L'ASFOREF 100% CONNECTÉS

Pendant toute la durée du confinement, des équipes du 50 rue de Londres ont télétravaillé pour assurer la continuité des services et adapter l'activité à la situation. Microsoft Teams, déjà déployé en interne depuis 2019, a tourné à plein régime pour assurer réunions de travail, commissions régaliennes, et même les bureaux et conseils des élus. Dès la fin du mois d'avril, encouragés par le succès des lives « Appelle un expert », les premiers webinaires ont été organisés par le Club Patrimoine et le Club DAF externalisé, réunissant chacun plus de 200 participants. L'adaptation des RDV au 50 en format web est elle-aussi en train de s'organiser, après un premier test réussi le 18 mai sur le thème de la cybercriminalité. Ce confinement a aussi été l'occasion pour l'ASFOREF d'accélérer le développement de formations en ligne, aussi bien avec l'adaptation en digital des formations déjà programmées qu'avec la conception de nouveaux programmes adaptés aux circonstances (par exemple, manager en télétravail.)



Pendant toute la durée du confinement,
les élus de l'Ordre sont restés en contact
étroit et ont tenu Bureau et Conseil
sous forme de visioconférence

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2020

TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS !

Roulement de tambours... : après maintes frayeurs et rebondissements, - et en espérant qu'il n'y en ait pas d'autres d'ici là ! -, nous sommes ravis de vous confirmer que les Universités d'été auront lieu cette année, du 1^{er} au 3 septembre, au Palais des Congrès. Compte tenu des circonstances exceptionnelles, elles n'auront pas exactement le même visage qu'initialement prévu. Mais la vie continue, nos cabinets doivent accompagner la reprise. Nous vous préparons donc une rentrée extraordinaire.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Tout d'abord, soyez assurés que toutes les précautions seront prises pour vous protéger et éviter la propagation du coronavirus, grâce à un très strict protocole d'hygiène.

Nous nous engageons donc à :

- › distribuer des masques à tous les visiteurs,
- › mettre à votre disposition du gel hydroalcoolique,
- › laisser un siège vide entre deux participants,
- › nettoyer les espaces plusieurs fois par jour,
- › réaménager l'espace d'exposition avec des allées plus larges, un sens de circulation imposé, et des cloisons entre chaque stand.

SI VOUS NE VENEZ PAS AUX UE, LES UE VIENDRONT À VOUS

Vous l'avez bien compris : inévitablement, le respect des règles de distanciation sociale va réduire de moitié la capacité d'accueil du Palais des Congrès. Pas de panique : pour ceux qui ne viendront pas au Palais des congrès, une partie de la programmation sera retransmise en direct sur Internet. Réservez votre place, installez-vous confortablement, et écoutez : vous êtes aux UE ! Cerise sur le gâteau, assister aux ateliers en streaming ne vous empêchera pas de bénéficier des précieuses attestations de présence (sous réserve de rester connecté(e) pendant toute la durée de l'atelier et, dans le cas des ateliers CAC 120, de répondre au quiz de connaissances).

▶ [Revivez l'ambiance des dernières Universités d'été au Palais des Congrès sur notre chaîne YouTube @CROECParis](#)

* Partenaires confirmés au 10 juin 2020

DES PARTENAIRES AU RENDEZ-VOUS

Parfois partenaires de la profession depuis plus de 20 ans, ils seront là cette année encore pour vous présenter leurs nouveautés, écouter vos retours d'expériences sur leurs solutions, échanger sur vos besoins métiers...

Seront présents cette année :

ACD GROUPE – AFFICHES PARISIENNES – AGIRIS ARCOLIB – B.V.F BELLES VUES FINANCES – BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS – BRED – CASEWARE CAVEC – CEGID – CGPP – CLASSE 7 – COAXIS – CREDIT DU NORD – CTCC – CYRUS CONSEIL – DEMAT'BOX EBP – EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE – ERES – EXPERT & FINANCE – FRANCIS LEFEBVRE E-COMPLIANCE GAN ASSURANCES – GROUPE REVUE FIDUCIAIRE GROUPE VYV – IBIZA SOFTWARE – IMPAL'ACT INTERFIMO – LES ECHOS PUBLISHING – LEXTENSO LINKOFFICE – MASTERFEC – MYCOMPANYFILES NETEXCOM – NOVELVY RETRAITE – RCA – RECEIPT BANK – RUE DE LA PAYE – SAGE – TIIME – WAIBI WEBLEX – YOOZ*

LES TEMPS FORTS

Comme toujours, à côté de la programmation des 120 ateliers incontournables pour mettre à jour vos connaissances en audit, fiscalité, social... et développer votre performance, plusieurs temps forts rythmeront ces 3 journées de rentrée :

- › **Facture électronique** : quels enjeux pour la profession ?
- › **Restructuration et redressement judiciaire**
- › **La conférence du LAB 50** : Odyssée de la DATA
- › **La grande conférence du jeudi** : ça ira mieux demain ?!



ET BIEN SÛR, DES NOUVEAUTÉS

Cette année encore, les Universités d'été innoveront et vous réservent plusieurs surprises !

- › **un grand stand INNEST**, pour découvrir les 4 start-ups accélérées par l'Ordre, et tester en avant-première leurs solutions
- › **le 50 rue de Londres hors les murs** : cette année, toute l'équipe de la rue de Londres se déplace aux UE pour vous présenter les nouveaux outils et services de l'Ordre, faciliter votre vie ordinaire et vous permettre de repérer plus facilement vos interlocuteurs réguliers.
- › **des consultations Déonto** : le service juridique de l'Ordre sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions de déontologie
- › **des masterclass et des ateliers diagnostics**, pour découvrir en 30 minutes un outil, une solution, qui facilite votre quotidien

Et plein d'autres surprises...

▶ [Pour découvrir le programme complet et réserver votre place, rendez-vous sur ue-profession-comptable.fr](#)

AGENDA

CLUB SOCIAL*

JEUDI 2 JUILLET

14h-15h30 : Pacte Retraite et épargne salariale - cas pratiques

CLUB FISCAL*

MERCREDI 8 JUILLET

8h30-10h30 : Sécuriser le traitement fiscal des provisions (déduction, suivi et reprise)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

11h30-13h

Dans le cadre des Universités d'été

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

1^{ER} AU 3 SEPTEMBRE

Palais des Congrès, Paris

CLUB PATRIMOINE*

MARDI 15 SEPTEMBRE

17h-19h : Le démembrement

CLUB FISCAL*

JEUDI 24 SEPTEMBRE

8h30-10h30 : L'actualité fiscale du démembrement

SEMINAIRE DU CLUB DAF EXTERNALISÉ*

DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE

Hôtel Normandy Barrière, Deauville

UNIVERSITÉS DES ANTILLES

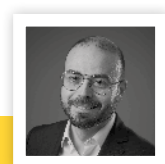
DU 17 AU 24 OCTOBRE 2020

www.univantilles.oec-paris.fr

* À l'heure où nous bouclons ce numéro, il est encore difficile de savoir si nous pourrions vous accueillir physiquement pour ces événements, ou s'ils auront lieu sous forme de webinaire. Nous vous tiendrons informés par email et sur www.oec-paris.fr

ANECs IDF UN CONFINEMENT TRÈS CONNECTÉ

Tout au long de l'année, l'ANECs IDF accompagne les stagiaires dans les étapes qui jalonnent leur parcours jusqu'au DEC. Pendant le confinement, pas question de laisser tomber les adhérents, au contraire. Jean-Baptiste Arnold, son président, nous raconte ce que l'association a mis en place pour garder le lien, malgré la distance.



JEAN-BAPTISTE ARNOLD
PRÉSIDENT
DE L'ANECs IDF

QUAND LE CONFINEMENT A COMMENCÉ, VOUS ÉTIEZ SUR LE POINT DE DÉMARRER UNE SESSION DE RÉVISIONS DE 6 SEMAINES POUR LE DEC, LES FAMEUX « DEC POSSIBLE ». COMMENT AVEZ-VOUS RÉAGI ?

Après une petite semaine de flottement, nous avons su nous adapter et organiser le programme initial sous forme de webinar. Nous sommes très fiers d'avoir pu rebondir vite et accompagner ainsi un groupe de 50 candidats au DEC.

C'était très important pour nous de réussir à rester en contact, dans ce moment stressant du confinement, avec toutes les questions qui se sont posées notamment sur le maintien ou le report du DEC. Notre groupe Whatsapp, qui réunit plus de 150 adhérents, nous a permis d'échanger les dernières actualités, les initiatives des acteurs de la profession (par exemple, la mise à disposition par les éditions Francis Lefebvre du fonds documentaire NAVIS), mais aussi de continuer à motiver ceux qui avaient envie de tout lâcher. Dans la préparation du DEC, je suis convaincu que la cohésion d'équipe, l'entraide, le partage d'expériences sont clés pour la réussite. L'anticipation aussi bien sûr. C'est d'ailleurs ce qu'ont bien compris les stagiaires qui ont poursuivi leurs révisions malgré le report du DEC : tout le travail qu'ils ont fait pendant ces quelques semaines, c'est autant de temps gagné pour la session de novembre.

D'APRÈS LES RETOURS QUE VOUS AVEZ EUS, COMMENT LES STAGIAIRES ONT-ILS VÉCU LES PREMIÈRES SEMAINES DE CETTE CRISE SANITAIRE ?

Le rythme a été très intense. Beaucoup de pression dans les cabinets pour poursuivre la période fiscale malgré tout, mais aussi pour accompagner les clients dans les mesures d'urgence prises par le gouvernement. Plusieurs stagiaires nous ont fait part de leurs difficultés à préserver du temps pour eux. C'est un peu le problème du télétravail quand il y a trop de travail : on passe de son lit à son bureau, de son bureau à son lit, les journées s'enchaînent sans discontinuer. Ça nous a d'ailleurs donné l'idée d'organiser bientôt une conférence sur la

gestion du stress, il y a un vrai travail de sensibilisation à faire sur ce sujet dans notre profession.

SI LA CRISE A FAIT NAÎTRE DE NOUVELLES IDÉES, C'EST BON SIGNE...

Oui, je fais partie de ceux qui pensent que la crise peut aussi être source d'opportunités. D'ores et déjà, elle nous a poussés à réinventer le format de nos événements sous forme de webinaires, et permis ainsi d'élargir notre audience.

Nous avons notamment organisé une conférence technique consacrée à l'immobilier d'entreprise, suivie d'un temps dédié pour réfléchir aux sujets de mémoire envisageables autour de ce thème. C'est le service du stage de l'Ordre francilien qui nous avait fait part de la difficulté des stagiaires à trouver un bon sujet de mémoire. Le confinement aura eu un effet d'accélérateur pour lancer ce nouveau concept que nous avons en tête depuis longtemps.

Nous avons aussi imaginé des formats courts, les Excel Apéro, pour faire le point en 30 minutes sur une fonctionnalité d'Excel. Ça marche très bien. Jamais nous n'aurions proposé des formats aussi courts pour des événements en présentiel.

ET MAINTENANT ?

Nous avons beaucoup de projets pour la suite de l'année, et notamment une grande conférence TEDx avec des intervenants inspirants. Nous allons voir comment les adapter. Même si nous continuerons sans doute pendant un moment à retransmettre nos événements, qui nous permet de toucher un public plus large, nous avons hâte de pouvoir réunir à nouveau nos adhérents.

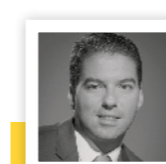
Merci Christelle!



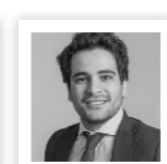
Si vous avez effectué votre stage en Île-de-France entre 1991 et aujourd'hui, vous connaissez certainement sa responsable Christelle Alvarez. A l'heure de son départ vers l'air marin de La Rochelle, les équipes de l'Ordre et de l'ANECs IDF tiennent à saluer sa bonne humeur, sa bienveillance et son écoute, qui ont toujours été d'un soutien précieux pour les stagiaires comme pour les contrôleurs de stage. Christelle, un grand merci pour ton dévouement pendant 28 ans, et belle route !

CJEC IDF DÉBORDÉS, MAIS SOLIDAIRES

Du côté du CJEC IDF, comment s'est passé le confinement ? Comment les jeunes experts-comptables ont-ils vécu ces quelques mois ? Et comment envisagent-ils l'avenir désormais ? Échanges avec François Merlet et Wahib Dahmani, respectivement président et vice-président du Club francilien.



FRANÇOIS MERLET
PRÉSIDENT
DU CJEC IDF



WAHIB DAHMANI
VICE-PRÉSIDENT
DU CJEC IDF

IL FAUT TOUT D'ABORD COMMENCER PAR REMERCIER LES ADHÉRENTS DU CJEC IDF, QUI ONT RÉPONDU PRÉSENTS SANS HÉSITER À L'APPEL DE L'ORDRE FRANCILIEN ET SE SONT MOBILISÉS MASSIVEMENT POUR L'OPÉRATION APPELLE UN EXPERT...

En effet, dès que Laurent Benoudiz nous a parlé de son idée de numéro vert et nous a demandé si nous serions prêts à mobiliser notre réseau, nous avons répondu avec enthousiasme. Cette opération nous a semblé un très bon moyen de montrer que notre profession était solidaire et mobilisée aux côtés de tous les chefs d'entreprise. Dès notre appel à volontaires, nous avons réuni plus de cinquante jeunes consoeurs et confrères, prêts à mettre bénévolement leurs compétences au service des indépendants et des dirigeants isolés.

ALORS MÊME QUE VOUS NE DEVIEZ PAS MANQUER DE TRAVAIL POURTANT...

Evidemment, nous avons tous vécu des semaines intenses pour accompagner nos propres clients, et nos adhérents nous ont fait part de leur difficulté à tout gérer, l'inquiétude des clients, la période fiscale, et le télétravail avec souvent des enfants jeunes à gérer aussi. Mais il nous a semblé essentiel de savoir aussi dégager du temps pour ce dispositif citoyen. C'était très gratifiant pour nous de contribuer ainsi à pérenniser des entreprises, en orientant leurs dirigeants vers les bons dispositifs. Il faut saluer le travail remarquable réalisé par les équipes de l'Ordre pour synthétiser toutes les mesures du gouvernement, mettre à jour quotidiennement les informations, et nous permettre ainsi de trouver rapidement les démarches à effectuer.

QUELLES AUTRES ACTIONS LE CJEC IDF A-T-IL ENTREPRIS PENDANT CETTE PÉRIODE ?

Dans un premier temps, nous avons tenu à concentrer notre énergie pour le succès d'Appelle un expert. Notre bureau s'est ensuite réuni virtuellement pour réfléchir

aux actions à mener en priorité pour nos adhérents. L'accélération de la digitalisation des cabinets, mais aussi de nos clients, arrive bien sûr en tête de liste. Nous en parlons tous depuis de nombreuses années, il est plus que temps de passer à l'action ! Nous avons donc organisé le 28 mai dernier un webinar en partenariat avec Receipt Bank, pour expliquer à nouveau l'urgence d'investir dans une solution digitale pour mieux accompagner ses clients.

LES JEUNES ONT ENCORE BESOIN D'ÊTRE CONVAINCU ?

Bien sûr, ils sont conscients de l'importance du numérique, mais certains hésitent encore devant la dépense. C'est notre rôle de leur expliquer que c'est un investissement incontournable pour pouvoir se concentrer sur le conseil et développer des missions à haute valeur ajoutée. Plus que jamais avec la crise économique que les entreprises vont traverser, il va être essentiel de libérer du temps pour guider les clients dans leur stratégie, les aider à faire les bons choix et à anticiper, leur faire profiter de notre réseau. Même si on peut craindre bien sûr de perdre des clients, cette période difficile peut aussi être pour notre profession l'opportunité de se réinventer et d'enfin monter la marche qu'on nous montre depuis longtemps.

D'AUTRES ÉVÉNEMENTS EN PRÉPARATION ?

Nous sommes en train de voir comment adapter la programmation prévue initialement. Nous avons notamment imaginé une série de conférences en partenariat avec nos homologues avocats et notaire pour promouvoir l'interprofessionnalité, un enjeu essentiel. La première devrait avoir lieu en septembre. A la rentrée aura aussi lieu notre soirée « DEC Install' », avec de nombreux témoignages de jeunes consoeurs et confrères pour montrer les nombreuses façons d'entrer et de s'épanouir dans notre profession.



Pour suivre la programmation de l'ANECs et du CJEC IDF, rendez-vous sur : <http://anecs.anecs-cjec.org/>

L'ORDRE EN DÉPARTEMENT : RENCONTRE AVEC LES AECC

Les Associations d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes (AECC) représentent l'Ordre francilien dans les départements et permettent un lien de proximité avec les cabinets éloignés de Paris. Les associations de l'Essonne et des Hauts-de-Seine vous proposent de découvrir leurs actions.



MICHEL BESSIERE, PRÉSIDENT DE L'AECC 91

AECC91

L'AECC91 (Association des Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes de l'Essonne) a pour objectif la représentation locale de la profession auprès de l'ensemble des responsables économiques locaux et territoriaux. Elle a pour rôle également, de fédérer, promouvoir, défendre, et former ses adhérents mais aussi de renforcer les liens confraternels à l'échelon départemental.

L'association, forte de ses plus de 45 années d'existence, a permis un maillage du territoire, ce qui présente un grand nombre d'avantages. En effet, nous avons accès à de nombreuses institutions avec lesquelles nous menons des actions concrètes de façon régulière. Les institutions partenaires sont nombreuses, nous pouvons citer la Chambre de Commerce et d'Industrie où nous intervenons pour la création et la transmission d'entreprises, mais aussi à la Chambre des Métiers, Essonne Active, Essonne Initiative, les Communautés d'Agglomération qui ont une mission dans le développement économique sur les territoires. Nous sommes également en lien avec le Conseil Départemental, la Préfecture, la DIRECCTE, la DGFIP et l'URSSAF.

L'association organise à Évry des formations experts-comptables, commissaires aux comptes et assistants, principalement en collaboration avec l'AS-FORF.

Nous avons mis en place depuis décembre 2016 un nouveau site sur lequel tous les experts-comptables adhérents sont référencés, grâce à une carte interactive.

Plusieurs commissions œuvrent au sein de notre association (formations, petits cabinets, partage de compétence, informatique, fiscale, organisation de l'AG,) et nous avons créé des clubs, (juristes de nos cabinets, Responsables RH des services RH de nos cabinets).

Nous œuvrons également à la création d'un nouveau CIP en lien avec l'ensemble des organisations consulaires et patronales, l'OMGA TERRA GESTION, le Tribunal de Commerce.

Nous cherchons à faire vivre le lieu de notre siège social, dans les locaux de TERRA GESTION, comme la maison de la comptabilité dans le département, à travers les formations, le club patrimoine de l'Ordre, le CIP, nos réunions du Conseil et de toutes les commissions.

👉 Pour en savoir plus et adhérer : www.aecc91.com

AECC92

DEPUIS 2019, L'AECC 92, PRÉSIDIÉE PAR MARC TENNERONI S'EST EFFORCÉE DE RENFORCER SA VISIBILITÉ ET CELLE DE LA PROFESSION SUR INTERNET.

Le site de l'association permet de renseigner les différents visiteurs sur les missions des experts-comptables et commissaires aux comptes, et également d'identifier les professionnels du chiffre dans le département. Il est également possible d'adhérer en ligne depuis helloasso.com/associations/aec-92

ET PENDANT LE CONFINEMENT ?

Pendant le confinement, les AEC sont bien sûr restées mobilisées pour accompagner leurs adhérents et faciliter au maximum la circulation des bonnes informations. Les présidents ont représenté l'Ordre dans toutes les réunions départementales de crise. Deux fois par mois, ils se sont réunis virtuellement autour de Laurent Benoudiz, pour échanger les dernières informations émises par les institutions régionales sur les dispositifs d'aides aux entreprises (Direccte, Urssaaf...) et partager les principales difficultés remontées du terrain pour leur mise en œuvre.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, L'AECC 92 MULTIPLIE LES ÉVÉNEMENTS POUR CRÉER DU LIEN ENTRE CONFRÈRES, MAIS AUSSI AVEC LES INSTITUTIONS LOCALES.

- » Mai 2019
Réunion d'information sur l'actualité de la profession, en collaboration avec la CRCC de Versailles
- » Octobre 2019
Soirée Mécénat au musée Albert Khan de Boulogne-Billancourt, en collaboration avec le Conseil Départemental, la CCI 92 et le Medef 92, et avec la participation du président de la commission mécénat du Conseil supérieur, François Jégard.



- » Janvier 2020 :
 - Made In 92 - Soirée de remise des prix au théâtre d'Asnières
 - Soirée spéciale sur les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs, avec la participation notamment du CIP 92.
- Soirée prévention des difficultés / Rebond entrepreneurial, à la CCI des Hauts-de-Seine, avec l'intervention de Francis BOUCLY, juge honoraire du Tribunal de Commerce de Nanterre et président du CIP92, Marc TENNERONI, expert-comptable et président de l'AECC92, et Maître Claude DUVERNOY, avocat et vice-président du CIP92.

L'AECC 92 veille aussi à entretenir des contacts étroits avec les institutionnels du département. Des conventions ont été conclues (CCI, CMA, Maison des Entreprises de Fontenay-aux-Roses).

AUTANT DE ROUTES OUVERTES DANS LESQUELLES LES CONSEILS ET LES CONFRÈRES SONT ATTENDUS POUR CONCRÉTISER LES ACTIONS ENVISAGÉES :

- » Actions de formation envers les chefs d'entreprise selon les matières et domaines déjà recensés par les institutionnels (CCI, CMA),
- » Permanence auprès des startups dans la Maison des Entreprises
- » Réunion avec les institutionnels du département sur des thèmes concernant l'actualité et la gestion des entreprises : Direccte, Banque de France, DDFip,

Un point d'attention plus particulier pour les rendez-vous du jeudi, au CIP de Nanterre. Nous avons besoin de vous pour assurer les entretiens. Rendez-vous sur www.cip92.fr - contact@cip92.fr

👉 Pour en savoir plus et adhérer : www.aec92.fr

MAIS AUSSI

AEC 77
Président : Jean-Paul MORIM
contact@expertscomptables-77.com
www.expertscomptables-77.com

AEC 78
Président : Benoît VIOLIER
AEC78@oec-paris.fr
www.aec78.com

AEC 93
Présidente : Laetitia KERANGALL LAURENT
AEC93@oec-paris.fr
www.aec93.com

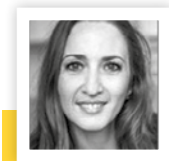
AEC 94
Présidente : Christelle PUJO
AEC94@oec-paris.fr
www.aec94.org

AEC 95
Président : Michel STALLIVIERI
contact@AEC95.com

COMMISSION FEMMES

LES PROJETS 2020

En 2019, Sandrine Cohen-Solal prenait la présidence de la commission Femmes, avec une foule de projets en tête. Si le confinement l'a malheureusement obligée à repenser son riche programme événementiel, elle n'en reste pas moins décidée à faire bouger les lignes vers plus de parité dans la profession.



SANDRINE COHEN SOLAL, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION FEMMES

QUELLE EST, POUR VOUS, LA MISSION DE LA COMMISSION FEMMES ?

Nous sommes une profession du chiffre alors, parlons chiffres : la profession compte autant de femmes que d'hommes au niveau stagiaires, les femmes représentant 49% des stagiaires. À l'obtention du diplôme d'expertise comptable, nous avons une quasi-parité des lauréats, avec 51% de femmes parmi les reçus. Pourtant, on constate une déperdition particulièrement forte chez les femmes à l'installation, puisque 2/3 d'entre elles embrasseront une carrière en entreprise. Finalement, bien que les chiffres progressent, les femmes ne représentent encore que 28% des experts-comptables. Notre mission est donc de mieux cerner les freins qui conduisent à cette situation et de les combattre en agissant sur l'attractivité de la profession et la confraternité, pour aller vers une plus grande parité.

QUELLES PROBLÉMATIQUES SOUHAITEZ-VOUS TRAITER À TRAVERS VOTRE PROGRAMME 2020 ?

Tout d'abord la question du manque d'attractivité du métier d'expert-comptable, qui est une problématique globale de la profession mais qui est encore plus forte pour les femmes. Ensuite, les spécificités de l'entrepreneuriat féminin : les femmes n'entreprennent pas de la même manière, nous devons en tenir compte pour faciliter l'installation de nos consœurs. Nous devons garder à l'esprit que les experts-comptables sont avant tout des entrepreneurs. Ainsi, notre objectif en tant que commission est de réduire le taux de déperdition entre diplôme et installation, en agissant sur l'attractivité de la profession et les freins au féminin.

QUELS MOYENS ALLEZ-VOUS MOBILISER ?

Nous avons plusieurs idées d'événements et de partenariats, à destination de nos 3 cibles : les femmes experts-comptables, les jeunes, mais aussi les clients. À destination des consœurs, nous avons d'ores et déjà initié un partenariat avec les avocats pour créer les Rendez-vous de l'interpro au féminin, des petits-déjeuners thématiques pour développer ses soft skills et partager ses bonnes pratiques entre pairs. Nous souhaitons également mettre en place un système de mentorat, pour mieux accompagner les consœurs qui entrent dans la profession.

Pour les jeunes, nous travaillons sur un projet de forum de l'attractivité, qui ferait la part belle à des témoignages, pour insister sur la diversité des parcours possibles. Enfin, nous sommes en contact avec le club "Génération #Startuppeuse" de l'ESSEC, pour créer des ateliers de coaching animés par des volontaires experts-comptables, à destination des entrepreneuses.



RETOUR SUR LA TABLE RONDE ORGANISÉE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME : ET SI LA PARITÉ ÉTAIT LA CLÉ DE VOTRE RÉUSSITE ?

L'événement aurait dû avoir lieu à l'Assemblée nationale, mais celle-ci a fermé au public la veille du grand jour. Il en fallait plus pour décourager l'équipe de la commission Femmes, qui a trouvé en dernière minute depuis le Studio 56 à Courbevoie, une solution de repli : l'organisation de la table ronde en huis clos, avec retransmission en direct sur Internet. Résultat : plus de 250 spectateurs réunis virtuellement pour assister à ce débat passionnant et écouter des intervenants prestigieux, parmi lesquels Marie-Jo Zimmerman, femme politique co-auteur de la loi sur les quotas dans les conseils d'administration, Patrick Bertrand, président du comité de gouvernance du MEDEF, Dominique Druon, fondatrice d'un cabinet de conseil en recrutement d'administratrices et administrateurs...

Pourquoi la parité a-t-elle encore besoin d'être défendue ? la loi doit-elle aller plus loin ? où en sont les entreprises françaises ? et la profession comptable ?

Pour avoir des éléments de réponses, retrouvez l'intégralité de cette table ronde sur notre chaîne YouTube @CROECParis

Pour en savoir plus sur les actions de la commission Femmes, rendez-vous sur femmes.oec-paris.fr

CIP 75

AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

Quand nous avons préparé ce numéro en février, nous avons déjà prévu de vous parler de l'action essentielle du CIP 75 en faveur des entreprises en difficulté. Une mise en lumière qui prend encore plus de sens hélas aujourd'hui. A lire sans tarder... avant de, si vous le pouvez, vous engager.

C'est pour accompagner les entreprises en amont que le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) propose des rendez-vous trois jeudis par mois dans les locaux de la CCI. Ces « Entretiens du Jeudi » accueillent les chefs d'entreprises en situation difficile et sont garantis confidentiels, anonymes et gratuits.

Les rendez-vous sont tenus par trois bénévoles : un expert-comptable, un avocat et un ancien juge consulaire. Durant un entretien de 30 minutes, le dirigeant est reçu afin d'être informé et orienté vers un dispositif d'aide, notamment les tribunaux de commerce.

Nous avons profité de la rencontre des CIP d'Ile-de-France (il y en a un par département), pour échanger avec quelques bénévoles, magistrats et experts-comptables, sur l'importance de ces rendez-vous.

« D'après mon expérience comme ancien juge au tribunal de commerce, je sais que beaucoup de personnes se dirigent beaucoup trop tard vers le tribunal de commerce. Le CIP agit dans une perspective de prévention, en amont des difficultés. Le restaurateur qui perd son cuisinier et décide de céder son commerce plus de six mois après, quand la situation s'est trop détériorée, aurait pu éviter d'en arriver là en agissant dès le départ de son cuisinier. Il est nécessaire de comprendre que le rôle du tribunal de commerce n'est pas de sanctionner, mais de placer les personnes sous sa protection grâce aux moyens mis en place que ce soit par la prévention ou les procédures collectives ».

« Beaucoup des personnes que nous rencontrons sont entourées par un avocat ou un expert-comptable mais elles n'osent pas partager leurs difficultés, de peur d'être facturées voire abandonnées. Les chefs d'entreprise se dirigent vers le CIP, car nous sommes là pour écouter et apporter des conseils, sans jugements et en tout anonymat. »

« Un commerçant était venu nous voir après le mouvement des gilets jaunes, parce qu'il n'avait plus de trésorerie. Il était persuadé qu'au regard de sa situation, tout était fini pour lui. Nous avons discuté de sa situation et découvert qu'il ignorait que la valeur de son bail était une réelle richesse et qu'il pouvait en tirer avantage. »

« Un responsable de restaurant est venu nous voir pour nous parler de son problème, complètement déboussolé. La mairie avait autorisé des travaux de voirie juste devant son restaurant et il n'y avait plus aucun accès. Il ignorait totalement qu'il avait la possibilité d'obtenir des aménagements du fait de sa situation comme une réduction d'impôt ou bien qu'il pouvait mettre ses salariés au chômage partiel. Le CIP permet d'aiguiller ces personnes qui sont totalement perdues et de pallier à l'absence d'interlocuteur. »



AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS, LE CIP 75 RECRUTE DES EXPERTS-COMPTABLES AFIN D'ASSURER LES ENTRETIENS DU JEUDI.

POURQUOI VOUS ENGAGER ?

« En tant qu'expert-comptable, s'investir bénévolement au sein du CIP apporte une réelle plus-value. En effet, cette implication permet à nos confrères d'adopter une autre vision du métier et surtout de leurs relations avec les clients, et d'améliorer celles-ci. Ces rendez-vous sont également des moments privilégiés de rencontre et d'échanges avec d'autres professions, toujours dans une optique d'enrichissement personnel et professionnel. »



THIERRY BACQUET PRÉSIDENT DU CIP 75



Posez-nous toutes vos questions et rejoignez les équipes de bénévoles : cip.prevention75@gmail.com.

EXERCICE ILLÉGAL : QUE FAIT L'ORDRE ?

L'EXTERNALISATION DUREMENT CONDAMNÉE

L'externalisation de l'exercice illégal a été sanctionnée par le juge pénal, suite à des investigations confiées à la brigade financière. En effet, le 6 septembre 2019, la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement d'une chambre correctionnelle spécialisée du TGI de Paris rendu le 15 février 2018. Le prévenu soutenait que des actes comptables établis à l'étranger échappaient à la législation nationale. Le juge d'appel a estimé que :

- 】 l'ensemble des clients résidaient en France ;
- 】 les contrats de prestations de services étaient établis en France ;
- 】 les données et pièces comptables étaient transmises depuis la France ;
- 】 dans les conditions d'intervention figurait la mention « ...les données restent en France et respectent la territorialité des données fiscales... » ;
- 】 le site internet était domicilié en France ;
- 】 les représentants légaux étaient domiciliés en France ;
- 】 les prestations comptables étaient facturées puis livrées en France ;
- 】 l'exécution des prestations comptables à l'étranger est sans incidence sur les nombreux faits constitutifs et préalables à un délit consommé sur le territoire national.

Ainsi, la Cour a donc confirmé la déclaration de culpabilité de Monsieur X du chef d'exercice illégal de la profession d'expert-comptable.


La peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis simple a été maintenue, tandis que la Cour a par ailleurs prononcé une peine complémentaire d'interdic-

tion d'exercice dans le domaine comptable de 5 ans. Sur l'action civile, les dommages et intérêts octroyés à l'Ordre à hauteur de 5.000 € ont été confirmés, outre les frais irrépétibles de première instance à hauteur de 2 500 €.

Cette décision est très importante car elle s'inscrit dans la lignée de celle qui avait été rendue il y a peu, dans un dossier similaire et sanctionne donc à nouveau, les illégaux qui se croient bien fondés à externaliser la tenue comptable à l'étranger.

FINANCEMENT DU TERRORISME

Pour la première fois, l'exercice illégal de notre profession est reconnu par l'agence de Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), comme acteur prépondérant dans une grave affaire de financement d'actions terroristes particulièrement meurtrières, prévues pour l'EURO 2016. L'OEC Paris IDF se félicite d'avoir participé à la prévention de ces crimes, qui vont conduire prochainement 7 individus à répondre de leurs faits devant la cour d'assises spéciale de Paris. Cette affaire démontre que l'exercice illégal est au cœur des fraudes et du blanchiment de proximité, mais est également impliqué dans des projets criminels majeurs. Dans ce dossier, l'Ordre francilien avait préalablement déposé plainte contre les illégaux pourvoyeurs de faux bilans et obtenu leurs condamnations pour ce délit.

 **Le cas complet extrait du rapport TRACFIN est téléchargeable sur la version en ligne de cet article : lefrancilien.oec-paris.fr**

DISPOSITIF PRÉVENTION FRAUDES COVID19

Depuis l'apparition des premiers cas de coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. La commission répression Exercice Illégal collabore à la lutte contre les officines pourvoyeuses de fraude documentaire destinée à percevoir des sommes indues dans le cadre de l'aide et du soutien aux entreprises. Les sociétés identifiées par la commission font l'objet d'une attention particulière de la part des services instructeurs de la DGFIP, de la DIRECCTE, AGS/UNEDIC et URSSAF. Leurs dirigeants ont été condamnés pour exercice illégal de la profession d'expert-comptable, mais aussi parfois pour des faits de blanchiment. Au-delà des noms, ce sont d'abord les raisons et dénominations sociales, appellations commerciales qui doivent attirer l'attention des services chargés de contrôler les demandes.



Centre de Gestion Agréé Interentreprise
Association des Professions Libérales

Wagram



Pour vos clients Commerçants Artisans
www.centrewagram.fr

Pour vos clients Professions Libérales
www.association-wagram.fr

Nos services

- Adhésion : un bulletin remplissable en ligne
- Un espace Expert-comptable sécurisé sur notre site :
 - Liste de vos clients
 - Informations et Documents
 - Informations pratiques
 - Statistiques professionnelles

Pour vos clients adhérents

- Un espace Adhérent sécurisé sur notre site
 - Informations et Documents
 - Planning des réunions d'information
 - Actualités fiscales
- Assistance téléphonique
- Consultation sur rendez-vous
- Bulletins d'information
- Des collaborateurs à leur écoute

Cotisations 2020

BIC - 265 € HT

BNC - 245 € HT

Micro-entrepreneurs : 72 € TTC

Adhésion au cours de la 1^{ère} année
d'activité : 60 € HT

Paris siège social

149, avenue de Wagram 75017 Paris
Tél. 01 47 64 12 61

Chatou

57, bd de la République 78406 Chatou cedex

Centre de Gestion Agréé Interentreprise Wagram

Tél. 01 30 53 33 51

E-mail : cgaiw@centrewagram.fr

www.centrewagram.fr

Association des Professions Libérales Wagram

Tél. 01 30 53 77 05

E-mail : aplw@association-wagram.fr

www.association-wagram.fr

CAP

PERFORMANCE
OPTIMISE
VOTRE CABINET

Cap Performance, véritable boîte à outils du cabinet dédiée aux experts-comptables et commissaires aux comptes, s'offre une grande mise à jour en 2020. De nouveaux outils, au plus près des besoins de la profession, viennent enrichir la plateforme pour vous accompagner au mieux dans votre exercice professionnel. (Re) découvrez la plateforme et l'ensemble des outils à la disposition de votre cabinet.

CAP PERFORMANCE

FICHE D'IDENTITÉ

C'EST QUOI ?

Un véritable consultant numérique pour votre cabinet. Diagnostics, plans d'actions, outils pratiques, formation... : tout ce dont vous avez besoin pour piloter votre cabinet sereinement.

COMMENT ?

Grâce à des outils adaptés aux besoins spécifiques des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dans le respect des normes et de la déontologie.

- Des questionnaires en ligne pour des diagnostics adaptés aux cabinets
- Des documents pratiques à télécharger, qui proposent des solutions concrètes dans différents domaines
- Une formation de 6 jours, dispensée par des experts dans leur domaine

POUR QUI ?

Pour les experts-comptables et commissaires aux comptes, chefs d'entreprise avant tout, qui souhaitent être assistés dans l'organisation et le développement de leurs cabinets.

PAR OÙ COMMENCER ?

Deux options :

- Utiliser votre comptexpert, accès unique à tous les outils de votre Ordre professionnel (national et régional)
- Créer un compte dédié avec votre adresse mail



Neuf outils pour doper la performance de votre cabinet

DONT SIX NOUVEAUX



NEW

MON DIAGNOSTIC PERFORMANCE

À partir de questions portant sur différents axes de la gestion de votre cabinet, cet outil réalise un diagnostic de votre cabinet.



NEW

MON DIAGNOSTIC RGPD

Pour mettre en place votre plan d'action RGPD, compléter votre manuel cabinet et créer ou compléter votre registre des traitements.



NEW

MA LETTRE DE MISSION

Pour vous accompagner pas à pas dans l'élaboration de vos lettres de mission.



NEW

MON DOCUMENT UNIQUE

Petit nouveau conçu en un temps record pendant le confinement, cet outil vous permet d'organiser le retour physique au cabinet avec un plan de reprise de l'activité et un manuel DUER (Document unique d'évaluation des risques)



NEW

LE DÉCODEUR DES NORMES

Pour faciliter la compréhension des textes et aider les professionnels et leurs collaborateurs à les respecter



NEW

MON DIAGNOSTIC CONFORMITÉ

Une façon simple et rapide de vérifier si votre cabinet respecte bien les normes et, le cas échéant, suivre les pistes d'amélioration proposées.



PERFORMANCE ACADEMY

La Performance Academy vous propose un parcours de formation résolument pratique, constitué de modules de courte durée (3 heures chacun).



MON MANUEL CABINET

L'Ordre et la Compagnie de Paris vous proposent un outil de génération d'un manuel adapté à vos besoins.



MES OUTILS À TÉLÉCHARGER

Pour vos missions d'expertise comptable, de commissariat aux comptes ou pour l'organisation de votre cabinet.

A l'origine de Cap Performance

Cap performance est une plateforme lancée par l'Ordre francilien en 2012, véritable précurseur des outils numériques pour notre profession. Pour bien comprendre l'origine et les objectifs du projet, rencontre avec Serge Anouchian, président de la CRCC de Paris à l'époque, très investi dans le développement de la plateforme.



SERGE ANOUCHIAN,
PRÉSIDENT DE LA
CRCC DE PARIS
DE 2010 À 2012

Dans quel contexte est née l'idée d'une telle plateforme ?

En 2011, une réforme du référentiel normatif des experts-comptables introduit la norme de la maîtrise de la qualité (NPMQ), applicable dès 2012 à tous les cabinets d'expertise comptable pour l'ensemble des missions qui imposent de rédiger des procédures au sein du manuel de cabinet ou guide d'exercice professionnel (GEP).

À cette période, avec Françoise Berthon, alors présidente de l'Ordre francilien, nous avons l'idée de rapprocher nos deux institutions, mettre nos ressources en commun pour en faire bénéficier toute la profession. Nous nous sommes donc interrogés sur ce qui rassemblait l'expertise comptable et le commissariat aux comptes, pour organiser notre première assemblée commune, qui avait eu lieu au théâtre Mogador. Finalement, nous travaillons tous avec le même plan comptable, les mêmes obligations professionnelles et, globalement, la même typologie de clients.

En parallèle, la commission des normes lançait tout un programme de formations et de conférences en Île-de-France pour présenter la nouvelle norme NPMQ et les obligations liées, échanger avec les consœurs et confrères sur le sujet, et rassurer tout le monde.

Pourquoi se lancer dans la création d'une plateforme numérique ? Quel était l'objectif ?

La NPMQ ne s'applique pas aux commissaires aux comptes mais un texte impose également la rédaction d'un manuel de procédures. De nombreux cabinets se retrouvaient donc à rédiger deux documents, pourtant similaires, auxquels s'ajoutaient souvent les obligations liées à l'obtention de la

certification ISO 9001, qui impose des contraintes assez proches. En échangeant avec Françoise à ce sujet, nous avons commencé à imaginer un outil commun pour permettre la rédaction d'un document qui réponde aux obligations des commissaires aux comptes comme des experts-comptables et permette un gain de temps considérable. Dès lors que nous étions dans une optique de rationalisation des procédures pour les cabinets, le numérique s'est imposé. À l'époque, il n'existait aucun outil pratique d'aide à la rédaction du manuel des cabinets, éventuellement quelques modèles papier qu'il fallait ressaisir, le travail restait chronophage.

Ainsi est né le projet de création d'un module en ligne pour générer son GEP en répondant à une batterie de questions, avec la possibilité de choisir si l'on est commissaire aux comptes, expert-comptable, ou bien les deux.

C'était la création de Cap Performance ?

C'était le premier module de la plateforme ! Le développement de cet outil nous a donné l'occasion d'échanger avec les consœurs et confrères et de constater d'autres besoins en termes d'organisation des cabinets qui n'étaient pas traités, il n'y avait pas de mise à disposition d'outils d'organisation pour les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

À partir de ce constat, nous avons donc travaillé à deux nouveaux outils. D'abord des diagnostics de performance en ligne, qui permettent aux cabinets de faire un état des lieux de leur gestion du cabinet à travers une dizaine de questionnaires sur l'organisation, la communication, les RH ou encore les procédures internes. Ensuite, une quarantaine de documents ont été mis à disposition sur la

plateforme pour les commissaires aux comptes et experts-comptables, afin d'apporter des outils concrets avec des solutions sur tous ces aspects, conformes aux normes et à la déontologie de nos professions.

L'idée était de s'adresser aux professionnels en tant que chefs d'entreprises, dirigeants de leurs cabinets, et de proposer des outils pour toutes les problématiques de gestion, les aider à développer et à moderniser le fonctionnement de leurs cabinets.

Comment a été reçu Cap Performance ?

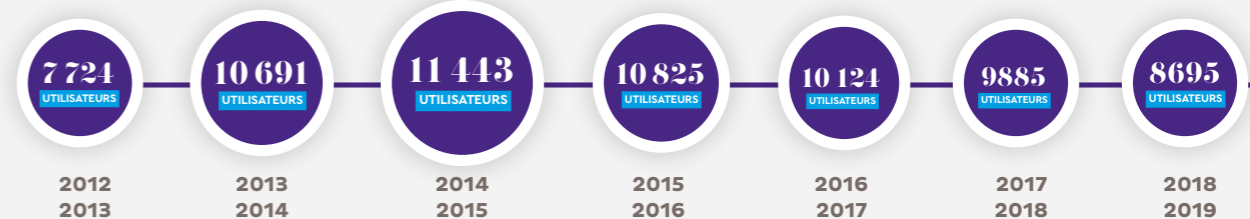
La profession francilienne l'a accueillie avec un tel enthousiasme que le CSO a souhaité en faire profiter la profession au niveau national par la suite, et a repris les outils, en accord avec l'Ordre francilien

et la CRCC de Paris pour les intégrer à leur site « Conseil sup services ».

Du côté de l'Ordre francilien et de la CRCC, la réflexion ne s'est pas arrêtée là. Les retours que nous avons eus par rapport à la plateforme ont permis de constater qu'au-delà des outils, les consœurs et confrères avaient besoin d'un accompagnement adapté à leur exercice. Ainsi, plutôt que de les laisser faire appel à divers consultants, une formation dédiée a été mise en place, dans la continuité de Cap Performance. Les équipes ont donc développé en 2013 un cycle de formation de 6 jours qui permet d'aborder les différentes dimensions du management de cabinet, la Performance Academy, animée par des experts dans leur domaine ayant une véritable connaissance de nos métiers.



UN SUCCÈS
JAMAIS DÉMENTI



11 000

MANUELS DE CABINET ONT ÉTÉ CRÉÉS GRÂCE
À CAP PERFORMANCE DEPUIS SON LANCEMENT EN 2012

Contrôle qualité : comment Cap Performance vous aide à mieux vous préparer

La réforme du contrôle qualité, entreprise par l'Ordre francilien en mai 2019*, porte l'ambition de mieux accompagner la performance des cabinets. Cela passe notamment par la mise en place d'autodiagnostic et d'outils concrets, pour vous permettre de mieux préparer votre contrôle en amont et de faire le point sur le positionnement de votre cabinet.



JULIEN TOKARZ,
PRÉSIDENT DE
LA COMMISSION
CONTRÔLE QUALITÉ

Quel était l'objectif de la réforme du contrôle qualité ?

La réforme du contrôle qualité lancée en 2019 est basée sur un constat simple : le contrôle s'attachait essentiellement à vérifier la bonne application des normes et des règles professionnelles, et

bien que la démarche confraternelle existait déjà, l'aspect conseil n'était pas formalisé. Nous avons donc entrepris des changements avec une volonté forte de réaffirmer les fondamentaux du contrôle qualité.

De nombreux cabinets, et notamment les plus petits d'entre nous, un peu moins outillés, éprouvent des difficultés en raison de la transformation numérique, de l'évolution des services de notre profession, de leur environnement direct ... Nous souhaitons que le contrôle de qualité, qui est l'occasion d'un contact direct de l'Ordre francilien avec les cabinets, nous permette d'apporter un réel bénéfice aux consœurs et confrères contrôlés, et c'est l'esprit de cette nouvelle partie du contrôle.

Concrètement, comment allez-vous répondre à cette ambition ?

Afin d'apporter une partie stratégique pour aider la consœur ou le confrère à se développer, nous avons formé tous nos contrôleurs à la Performance Academy. 90% d'entre eux ont d'ailleurs déjà bénéficié de cette formation. Les 10% restants seront formés dans les prochains mois.

Ce cursus offre tous les outils nécessaires pour transformer l'expert-comptable technicien en un véritable chef d'entreprise. Il aborde tous les sujets liés au management d'un cabinet, au marketing, à la communication, aux RH, à la politique de recrutement, sujets trop peu abordés dans le cadre du diplôme d'expertise comptable.

Par ailleurs, nous avons également mis en place, sur le site Cap Performance, un certain nombre d'outils :

- Un diagnostic performance, qui est adressé au contrôlé en amont du contrôle
- Un diagnostic conformité, sur la partie normative
- Un outil pédagogique de vulgarisation des normes : le décodeur des normes
- Un outil de génération de lettres de mission

* Retrouvez notre dossier complet sur le nouveau contrôle qualité dans le Francilien 103 (mai 2019) : lefrancilien.oec-paris.fr

OUTIL

MON DIAGNOSTIC DE CONFORMITÉ

C'est un diagnostic en ligne sur le site Cap Performance, permettant de vérifier la conformité de ses pratiques avec les normes applicables à notre profession.

Dans quel cas pouvez-vous l'utiliser ?

- À tout moment, d'une manière volontaire et anonyme, pour s'auto-diagnostiquer. Si les résultats sont satisfaisants, vous pourrez, si vous le souhaitez, transmettre les résultats à l'Ordre, qui en tiendra compte dans la sélection des dossiers à contrôler, pour diminuer la fréquence de vos contrôles.
- Lors de la réception d'un avis de contrôle, pour se situer. Si les résultats révèlent des faiblesses, vous pourrez suivre une formation sur les normes et demander un report d'un an du contrôle pour améliorer vos pratiques professionnelles.



Comment se déroule cette nouvelle version du contrôle qualité ?

En amont du contrôle, le contrôleur prend connaissance du questionnaire préparatoire et analyse les points qui peuvent poser problème.

Ainsi, lors de la première partie du contrôle sur place, le contrôleur ne passe plus en revue la totalité du questionnaire préparatoire, mais se concentre uniquement sur les points sensibles précédemment identifiés. Puis, sur la base de quelques dossiers de travail, il vérifie le bon respect des normes et des règles professionnelles. Cette première partie fera l'objet de conclusions de la part de l'Ordre. Le temps ainsi dégagé permet au contrôleur de consacrer la seconde partie du contrôle à l'amélioration de la performance du cabinet. Ce moment privilégié permet d'échanger en toute confraternité avec la consœur ou le confrère, sur différents aspects de la gestion de son cabinet tels que la stratégie, l'organisation, le pilotage, le marketing, la communication, les ressources humaines..., grâce à l'outil de diagnostic performance envoyé précédemment.

Cette seconde partie ne fera l'objet d'aucune restitution à l'Ordre et n'aura aucune incidence sur le rapport qui sera émis à l'issue de la première partie du contrôle.

Néanmoins, deux documents seront à votre disposition sur votre espace Cap Performance :

- un rapport de diagnostic qui résumera votre positionnement actuel pour chacun des grands domaines analysés.
- un plan d'action personnalisé et priorisé, qui listera, le cas échéant, les actions à entreprendre en fonction de leur degré d'urgence.

Nous avons bien conscience que ce nouveau volet consacré à la performance ne pourra pas révolutionner vos méthodes de travail en quelques heures. Mais l'objectif est de proposer des pistes de réflexion pour faire progresser le cabinet.

Où en est la mise en place du nouveau contrôle qualité ?

Une quarantaine de contrôles test ont été effectués dans le cadre de la campagne 2019. Ces contrôles ont permis de mesurer la faisabilité de cette nouvelle formule et de recueillir les impressions des contrôlés et des contrôleurs pilotes.

Comme le montre les résultats de l'enquête de satisfaction adressée à ces derniers, les avis sont positifs, ce qui est encourageant et cohérent avec notre volonté d'apporter une véritable aide dans la pratique professionnelle.

L'objectif 2020 était initialement d'effectuer la totalité des contrôles selon ce nouveau format. Bien entendu, la crise nous oblige à adapter nos objectifs : nous sommes en train de réfléchir à un contrôle allégé, à distance, pour cette année exceptionnelle.

Un séminaire organisé cet automne sera l'occasion, pour les contrôleurs pilotes de partager leurs expériences avec l'ensemble des contrôleurs de qualité.

Qu'en est-il de la sélection des contrôlés ?

Une partie des contrôlés sera toujours sélectionnée de façon aléatoire mais une approche par les risques sera mise en place progressivement. Pour la campagne 2020 par exemple, nous avons ciblé prioritairement, sur demande du Conseil Supérieur, une grande partie des cabinets dont l'expert-comptable n'avait pas rempli son obligation de formation LAB. À partir de l'année prochaine, nous souhaitons aller plus loin dans cette démarche en intégrant plus de critères, qui permettront d'accompagner, via le contrôle qualité, les cabinets susceptibles d'en avoir le plus besoin.

CONTRÔLES TESTS

LES RETOURS DES CONTRÔLÉS*

81,5%

SONT CONVAINCUS DE L'UTILITÉ DE LA PARTIE PERFORMANCE DE CABINET DU CONTRÔLE

59%

DES CONTRÔLÉS QUI AVAIENT DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN CONTRÔLE QUALITÉ TROUVENT LA NOUVELLE FORMULE PLUS UTILE

84%

DES CONTRÔLÉS ESTIMENT QUE L'APPORT DU CONTRÔLE NOUVELLE FORMULE POUR LA PERFORMANCE DE LEUR CABINET EST POSITIF

72%

SONT SATISFAITS DES RÉPONSES APPORTÉES PAR LE CONTRÔLEUR SUR LES POINTS LIÉS À LA PERFORMANCE DE CABINET SUR LESQUELS ILS SOUHAITAIENT ÉCHANGER

83,3%

ESTIMENT QUE LES ÉCHANGES ONT ÉTÉ CONSTRUCTIFS POUR LEUR CABINET

POUR 84%

L'AUTODIAGNOSTIC PRÉPARATOIRE SUR LA PERFORMANCE DE CABINET A PERMIS DE DÉCELER DES AXES D'AMÉLIORATION QU'ILS N'AVAIENT PAS IDENTIFIÉS

« Tout d'abord félicitations pour cette approche. Mon cabinet est en phase complète de restructuration attendu que le commissariat aux comptes représentait 80% de mes honoraires et qu'il devrait être réduit de plus de 75%. Les recommandations du contrôleur ont été extrêmement profitables car son approche était pragmatique et très structurée. J'espère pouvoir réaliser ce rebond car le challenge est très haut. En termes d'amélioration, très franchement je ne vois pas de nouvelles pistes. Encore bravo pour cette méthodologie et mille mercis au confrère. »

* Sur les répondants qui ont bénéficié de la nouvelle version du contrôle qualité

Mon diagnostic RGPD : un outil pour faciliter votre mise en conformité

Depuis l'entrée en application du règlement général sur la protection des données (RGPD) en 2018, les conférences et articles se multiplient. Pourtant, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, et de comprendre les réelles implications de ce nouveau règlement sur votre cabinet et les missions exercées auprès de vos clients. L'Ordre de Paris IDF a donc développé un outil dédié, adapté aux besoins de la profession.



ISABELLE FAUJOUR,
SECRÉTAIRE GÉNÉ-
RALE ADJOINTE ET
DPO DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Vous avez été nombreux à nous demander (notamment lors des rendez-vous au 50) une solution pour vous accompagner concrètement sur votre mise en conformité RGPD. C'est donc tout naturellement que nous avons intégré un outil dédié sur le site Cap Performance. Il a pour objectif de démystifier, simplifier

le RGPD en listant les essentiels de ce règlement (comprenant 99 articles et 173 considérants !) en 10 points.

Il vous informe par des réponses concrètes et ciblées sur vos véritables obligations à l'égard de vos collaborateurs, vos clients dans le cadre de la gestion du cabinet et des différentes missions.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR L'ORDRE PARIS ÎLE-DE-FRANCE VA AINSI :

- **VOUS PERMETTRE D'ÉVALUER VOTRE DEGRÉ D'AVANCEMENT** dans votre mise en conformité par un diagnostic rapide
- **VOUS PROPOSER UN PLAN D'ACTION** à l'issue de votre diagnostic
- **VOUS FOURNIR DES AIDES CONCRÈTES** : une FAQ, des exemples de clauses de mise à jour de votre manuel cabinet, un registre de traitement recensant précisément les données traitées par type de mission.

Et une fois votre conformité achevée, vous proposez peut-être à vos clients des nouvelles missions de mise en conformité RGPD...

L'OUTIL RGPD A LA LOUPE

Diagnostic et plan d'action : 30 questions pour savoir où vous en êtes et générer un plan d'action adapté à la situation de votre cabinet

Base documentaire : La base documentaire de l'outil RGPD structure les nombreuses informations existantes, en vous renvoyant vers des ressources existantes (guide du Conseil supérieur par exemple)

Vous avez également à votre disposition dans cette base documentaire une FAQ et un guide de sensibilisation.

Votre registre des traitements : un outil pour générer votre propre registre sous forme d'un tableau, en fonction de vos missions et des mesures de sécurité de votre cabinet

Manuel du cabinet à jour : le manuel du cabinet proposé par Cap Performance s'enrichit de nouveaux paragraphes dédiés aux obligations liées au RGPD. Ces paragraphes peuvent également être récupérés en format texte depuis la base documentaire RGPD.



CHECK-LIST DES 10 RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER POUR ASSURER VOTRE CONFORMITÉ RGPD

1 SENSIBILISER, INFORMER SUR LES RÈGLES DU RGPD

L'organisation doit informer ses salariés de leurs obligations liées aux traitements de données et de leurs droits concernant le traitement de leurs propres données personnelles (RH notamment). Elle doit également prouver la sensibilisation du personnel

2 NOMMER UN RESPONSABLE

L'organisation doit nommer un référent en matière de gestion des données à caractère personnel qui, selon sa taille et la nature des données traitées est soit simplement désigné en interne, soit déclaré à la CNIL sous la fonction officielle de délégué à la protection des données (DPD/DPO)

3 CARTOGRAPHIER LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel sont bien souvent éparpillées dans l'organisation, il faut les recenser. Ensuite, en fonction de sa taille et du caractère des données, elle doit décrire, pour chaque traitement référencé, le type de données.

4 COLLECTER LES DONNÉES EN RESPECTANT LES RÈGLES

L'organisation doit adopter une « base légale de traitement », il en existe 6 : consentement de la personne, contrat avec la personne concernée, exécution d'une obligation légale, intérêt vital d'une personne physique, intérêt public, intérêt légitime à réaliser ce traitement.

La personne concernée doit donc, sauf cas exceptionnel, être informée du traitement et disposer de toutes les informations lui permettant d'exercer ses droits sur ses données à caractère personnel (accès, rectification, oubli, limitation, portabilité, opposition).

Enfin, la collecte des données doit être réduite au strict nécessaire.

5 ADAPTER LE STOCKAGE ET L'ARCHIVAGE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'organisation doit sécuriser le stockage des données en limitant l'accès aux personnes autorisées. La solution d'archivage doit permettre de supprimer ou anonymiser les données à caractère personnel (l'anonymisation permet de conserver les données à des fins statistiques). Pour chaque traitement, des délais de conservation des données doivent être définis.

6 ANALYSER LES RISQUES INTERNES ET EXTERNES SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Les données de l'organisation, particulièrement celles à caractère personnel, doivent faire l'objet d'une sécurité renforcée.

7 METTRE À JOUR LES CONTRATS CONCLUS AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Au sens RGPD, les organisations à qui sont confiées des données à caractère personnel par une autre organisation ont le statut de sous-traitant. À ce titre, elles doivent prouver à l'organisation qui confie les données qu'elles respectent les règles mises en place par le RGPD.

8 METTRE À JOUR LES DOCUMENTS À DESTINATION DES TIERS

L'organisation doit mettre à jour différents documents à destination du public ou des clients (GV, mentions légales, contrats...) Le principe est d'indiquer dans chacun des documents contractuels les droits du destinataire en matière de RGPD, si celui-ci fait l'objet d'une collecte ou d'un traitement de ses données à caractère personnel.

9 METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES DE « PRIVACY BY DEFAULT » ET « PRIVACY BY DESIGN »

L'organisation doit prendre en compte en permanence la protection des données à caractère personnel dans leur fonctionnement général (privacy by default) et dès qu'elles mettent en œuvre un traitement de données à caractère personnel (privacy by design). Ainsi, la protection des données à caractère personnel doit devenir un réflexe naturel dans le fonctionnement.

10 FORMALISER ET DOCUMENTER SES ACTIONS RGPD DANS UN MANUEL DE PROCÉDURES

L'organisation doit pouvoir expliquer son organisation visant à respecter les règles de protection des données à caractère personnel. La formalisation de toutes ces actions présentées dans ce document doit donc être documentée dans un manuel de procédures spécifiques, ou compléter de façon explicite le manuel de procédures qui existerait déjà dans l'organisation.

Ma lettre de mission : rédiger et assurer le suivi de vos lettres de missions en toute sécurité

Au-delà de son caractère obligatoire, la lettre de mission est un document essentiel pour définir précisément vos obligations à l'égard de votre client mais aussi vous prémunir en cas d'éventuel litige. Les modèles standard couvrant tous les cas de figures ne sont pas toujours adaptés à des dossiers simples, sans enjeu financier important. L'outil "Ma lettre de mission" propose ainsi un document adapté à la taille et à la mission propre à votre client.

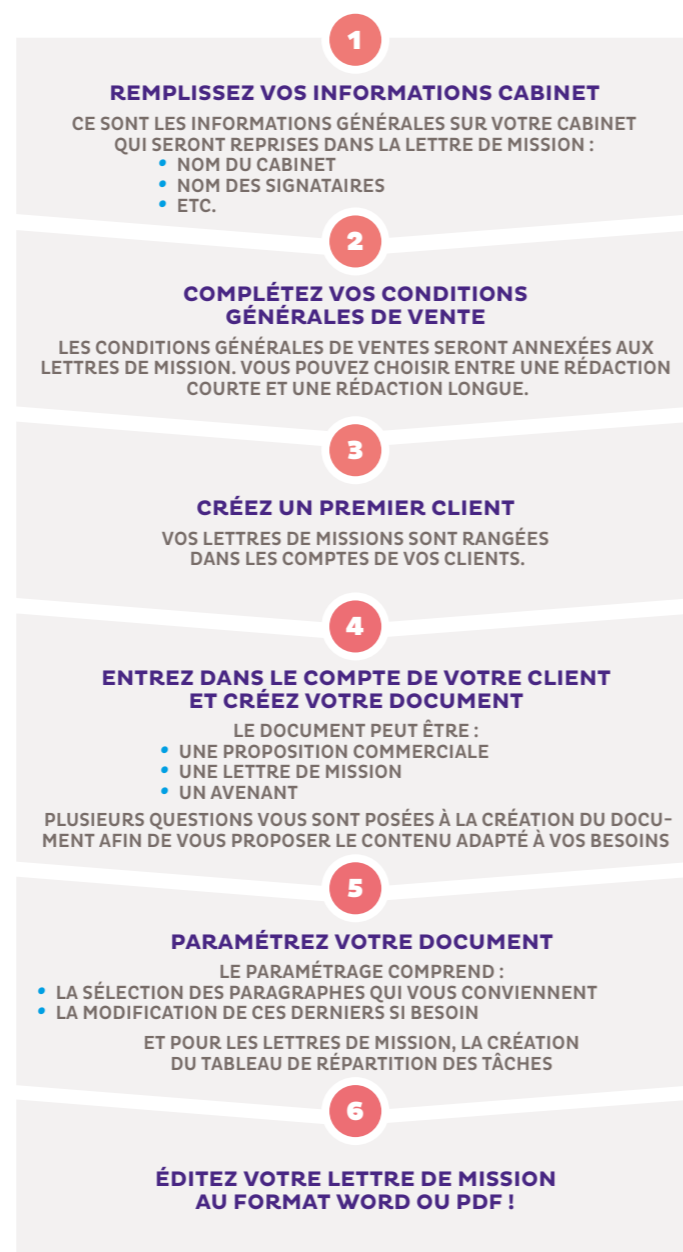
Si des exemples existent, ils sont parfois difficiles à retrouver faute de regroupement, et surtout ils ne s'adaptent pas toujours précisément à la mission réalisée.

Cap Performance vous propose un outil simple et efficace pour vous assister dans la rédaction de vos lettres de mission et vous assurer une meilleure application de vos règles déontologiques et professionnelles.

L'outil permet à la fois de vous accompagner dans le choix de la mission et de vous proposer, une fois la mission sélectionnée, des rédactions paramétrées pour vous aider à rédiger.

Évidemment, libre à chacun de personnaliser les documents proposés selon les besoins de cabinets. Pensé et conçu comme un jeu de construction, le module vous permet d'emboîter les différents paragraphes proposés pour constituer un seul document clair, fluide et prêt à être envoyé pour signature au client. Suivant le même fonctionnement, vous pourrez également y rédiger et stocker les avenants et propositions commerciales (devis) en les classant par client.

L'OUTIL VOUS PROPOSE DE GÉNÉRER VOS DOCUMENTS PERSONNALISÉS EN 6 ÉTAPES !



Le décodeur des normes : pour enfin tout comprendre sur les normes, et mieux les appliquer

Vous êtes nombreux à nous poser des questions sur la compréhension et l'application des normes. Ces demandes ont été à l'origine de la création en janvier 2018 du Comité régional des normes, présidé par René Keravel (président) et Jérôme Aurillon (vice-président) et aboutissent aujourd'hui à la création de cet outil inédit, dont vous ne pourrez bientôt plus vous passer.

Les résultats de l'enquête menée en 2019 auprès de la profession dans le cadre de la réforme du contrôle qualité n'ont fait que confirmer cette difficulté d'appréhension des normes.

Dans notre démarche d'accompagnement des cabinets, nous avons donc souhaité aller plus loin en les aidant à mieux appréhender le référentiel normatif de la profession, grâce à la création de fiches pédagogiques.

L'objectif est de vous permettre de retrouver les informations dont vous pouvez avoir besoin : quelles missions pour quels clients ? quels contrôles effectuer ? etc.

Ces fiches, classées par thématique, permettent de vulgariser le contenu des normes, et de les rendre plus explicites que les textes officiels. Vous pouvez également retrouver sur cet outil des textes « bruts » pour accéder facilement à la source et des outils d'application des textes. Le tout classé par catégorie pour une meilleure navigation et pour faciliter la recherche.

CHAQUE FICHE THÉMATIQUE EST STRUCTURÉE AINSI, POUR VOUS PERMETTRE DE TROUVER RAPIDEMENT LES RÉPONSES À VOS INTERROGATIONS :

- MOTS CLÉS
- ENJEUX
- EN QUELQUES MOTS
- PETITS RAPPELS
- EN PRATIQUE
- BON À SAVOIR
- EXEMPLE
- QUI EST CONCERNÉ ?
- POUR ALLER PLUS LOIN : RESSOURCES EXTERNES POUR APPROFONDIR
- VOIR AUSSI : DES LIENS VERS LES FICHES DONT LE CONTENU EST LIÉ
- EXTRAITS DES TEXTES OFFICIELS

Mon Document unique : pour accompagner la reprise de votre activité

Dernier né de la galaxie Cap Performance, l'outil Mon document unique est né mi-avril quand, à l'approche du déconfinement, vous avez été nombreux à vous interroger au sujet du Document unique d'évaluation des risques professionnels. Actuellement dédié à la reprise de l'activité post confinement, cet outil vous aidera, à terme, à rédiger l'intégralité de votre document unique.

Sur le même principe que les autres outils de Cap Performance, ce générateur DUER vous guide pas à pas dans votre plan de reprise d'activité. Il intègre :

- **UN OUTIL D'AIDE À LA RÉDACTION** de votre document unique
- **UN DIAGNOSTIC ET UN PLAN D'ACTION** relatifs à la reprise de l'activité post-confinement au sein de votre cabinet

- **UNE BASE DOCUMENTAIRE** comprenant des modèles de documents utiles pour votre cabinet : exemples de notes d'information pour les collaborateurs, exemples d'affiches pour les locaux, un diaporama de présentation du document unique, etc.

Mis en ligne le 30 avril, cet outil avait déjà permis en quinze jours de réaliser 400 diagnostics et de générer plus de 800 manuels.

L'ORDRE RÉPOND À VOS QUESTIONS

DÉONTOLOGIE

NORMES

RAPPELS SUR LES DERNIÈRES INFORMATIONS DE LA LOI PACTE

UN PROSPECT ME PROPOSE DE ME NOMMER LIQUIDATEUR DANS LE CADRE D'UNE DISSOLUTION AFIN DE RÉALISER LES FORMALITÉS DE LIQUIDATION D'UNE ASSOCIATION ? PUIS-JE ACCEPTER CETTE MISSION ?

Oui, il est possible d'être liquidateur amiable et l'intérêt s'en trouve renforcé depuis l'article 22 al.4 de l'ordonnance de 1945 modifié par la loi PACTE qui vous permet de procéder au recouvrement amiable des créances de vos clients et au paiement de leurs dettes fournisseurs, pour lesquels un mandat vous a été confié, dans des conditions fixées par décret. La délivrance de fonds peut être effectuée lorsqu'elle correspond au paiement de dettes fiscales ou sociales pour lequel un mandat a été confié au professionnel.

Cette mission doit faire l'objet d'une autorisation spécifique par la rédaction d'un avenant ou d'une nouvelle lettre de mission. Pour rappel, les créances ne peuvent transiter par un autre compte bancaire que celui du client.

DANS LE CADRE D'UN AUDIT D'ACQUISITION, PUIS-JE PRÉVOIR UNE RÉMUNÉRATION COMPLÉMENTAIRE CORRESPONDANT AU POURCENTAGE DU PRIX DE CESSIION ?

Oui, l'article 24 modifié par la loi PACTE vous permet de fixer des honoraires de succès pour ce type de mission. Attention, ces honoraires doivent être fixés dans le respect des règles déontologiques de la profession. Pour cela, ils doivent être prévus dans la lettre de mission ou un avenant, et être liés à des honoraires de diligences. Des modèles de clauses d'honoraires de succès existent sur le site du Conseil supérieur.

PUIS-JE ÉTABLIR LES FACTURES DE MON CLIENT AVEC LE PAPIER EN TÊTE DE NOTRE CABINET ?

L'article 22 alinéa 5 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 vous permet d'effectuer la gestion des créances pour le compte du client. Cet alinéa vous donne ainsi la possibilité d'effectuer des relances pour le compte du client sur papier entête du cabinet mais ne permet d'établir les factures sur en-tête du cabinet. En effet, si la facturation sur papier en-tête du cabinet facilite la gestion du recouvrement de créances, l'article 22 n'autorise pas l'expert-comptable à établir les factures au nom du cabinet. Pour rappel, la gestion d'affaires reste interdite par l'ordonnance.

UN EXPERT-COMPTABLE PEUT-IL FAIRE UNE MISSION DE CONSEIL EN DÉMATÉRIALISATION ?

L'article 22 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 introduit la possibilité, sans pouvoir en faire l'objet principal de votre activité « toutes études ou tous travaux d'ordre statistique, économique, administratif, financier, environnemental, numérique ainsi que tous travaux et études à caractère administratif ou technique, dans le domaine social et fiscal, et apporter, dans ces matières, leur avis devant toute autorité ou organisme public ou privé qui les y autorise ». Vous pouvez donc accepter une mission de conseil en dématérialisation pour un nouveau client, sans avoir de mission de comptable. Attention l'activité principale du cabinet doit rester l'expertise comptable.

EXISTE-T-IL UN MODÈLE DE LETTRE DE MISSION POUR UNE MISSION DE RÉVISION DES COMPTES ?

Il faut s'interroger sur la finalité de la mission :

Allez-vous produire des comptes annuels ? Émettrez-vous une opinion sur ces comptes ?

Si oui, vous pourrez réaliser une mission normée (présentation par exemple) et il existe des exemples de lettre de mission.

Si non, vous ne pouvez pas utiliser l'exemple de lettre de mission de présentation.

S'il s'agit uniquement de contrôle sans production de comptes annuels et d'écritures à passer, le professionnel pourra réaliser cette mission qui sera sans assurance. Il s'agira d'une mission contractuellement définie, la lettre de mission devra préciser les contrôles à effectuer et bien limiter l'intervention pour éviter une mise en cause de responsabilité.


Un tableau de répartition des tâches pourra être utilement joint à la lettre de mission. Il faudra bien préciser que la mission n'est pas une mission d'assurance et joindre les conditions générales.

PUIS-JE UTILISER LE MODÈLE DE LETTRE DE MISSION EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DES COMPTES, POUR UNE MISSION RELATIVE À UNE LMNP (TENUE DE COMPTABILITÉ ET DÉCLARATION FISCALE ANNUELLE 2031) ?


Si vous établissez une liasse fiscale comprenant un bilan et un compte de résultat, vous pouvez faire une annexe simplifiée, permettant de réaliser une mission de présentation des comptes.

S'il n'y a pas de production de comptes annuels, il n'est pas possible d'utiliser la lettre de mission présentation. Vous pouvez vous placer en autres prestations sans assurance, en indiquant les tâches réalisées, les limites de la mission (touchant à l'évaluation du bien loué, sa répartition par composants ...)

Il convient également d'utiliser les conditions générales pour les non professionnels.

 Tous les après-midis, Isabelle Faujour et son équipe répondent à vos problématiques de déontologie. Retrouvez chaque trimestre dans cette rubrique les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Une autre question ? Envoyez un mail à ifaujour@oec-paris.fr ou contactez-nous au 01 55 04 31 31.



 Le Comité des normes du Conseil Régional de Paris Île-de-France, crée en janvier 2018, a pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions sur l'application des normes professionnelles. Posez vos questions à normes@oec-paris.fr



René Kavel et Jérôme Aurillon, président et vice-président du comité des normes

LE DÉFI DU RECRUTEMENT

NOS OUTILS POUR GAGNER DU TEMPS

Si depuis plusieurs semaines maintenant, vous êtes pleinement concentrés sur l'accompagnement de vos clients dans la tempête du coronavirus, il faut toutefois commencer à préparer l'avenir et à anticiper les défis de l'après-confinement. Et donc peut-être recruter. Pour cela, l'Ordre a mis au point des outils qui peuvent vous faire gagner un temps précieux.



« Nous nous rendons bien compte, en échangeant avec nos confrères et collègues sur notre exercice professionnel, que le recrutement est l'une des plus grandes difficultés auxquelles nos cabinets sont confrontés. Pénurie de candidats, mais aussi et surtout, évolution des attentes de la jeune génération, avide d'autonomie, de sens, d'évolution et soucieuse

de conserver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle... Face à ces enjeux, comment sortir du lot ? Quelle communication adopter pour attirer ces profils, toujours plus exigeants ? Qu'il s'agisse de vous proposer une plateforme numérique ou d'organiser des moments privilégiés de rencontre avec vos futures recrues, l'Ordre francilien accompagne vos recrutements. »

BBIGGER, VOTRE PLATEFORME FRANCILIENNE DE RECRUTEMENT

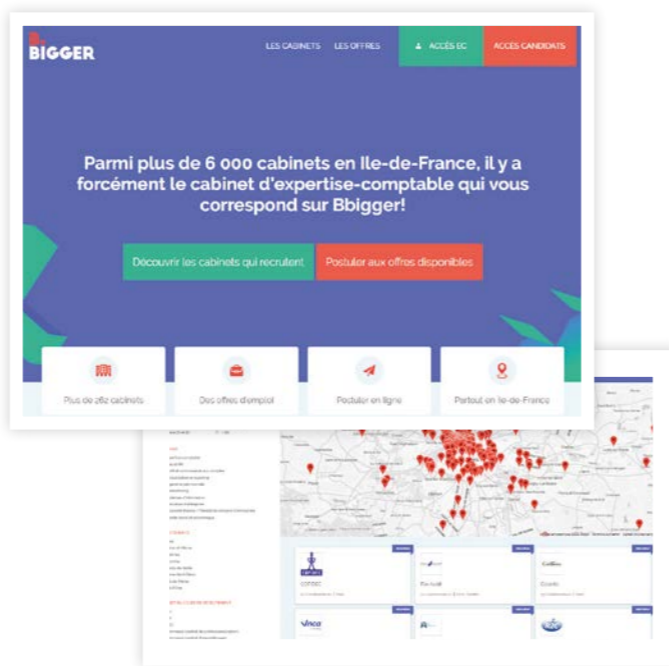
Nous vous parlons régulièrement de cette vitrine de la profession, destinée aux jeunes et futurs experts qui, depuis sa création en septembre 2018, aide les cabinets franciliens à recruter de nouveaux talents, et contribue ainsi à l'attractivité de la profession auprès de la jeune génération.

Un outil simple et efficace

D'un côté, des fiches interactives qui racontent, l'histoire et les valeurs de chaque cabinet. De l'autre, des candidats qui peuvent identifier de manière intuitive et rapide les cabinets indépendants qui leur correspondront le mieux. Entre les deux, l'équipe de l'Ordre francilien assure la promotion de la plateforme pour donner aux cabinets franciliens l'audience qu'ils méritent (présentation dans les écoles, campagne ciblée sur les réseaux sociaux, salons étudiants...)

Nouveau : publiez vos offres de stage et d'emploi

Aujourd'hui, et grâce aux retours et aux contributions des 385 cabinets inscrits, BBigger devient une véritable plateforme de recrutement, avec toutes les fonctionnalités dont vous rêviez.



- Publiez gratuitement vos offres de stage, alternance, CDI... et recevez directement les candidatures par email.
- Modifiez plus facilement votre fiche cabinet en cliquant sur les rubriques que vous souhaitez modifier et en choisissant dans une liste prédéfinie "les plus" qui font votre différence. Vous avez désormais également la possibilité de renseigner plusieurs adresses pour un même cabinet.
- Améliorez votre visibilité auprès des jeunes, grâce à un nouveau design et un moteur de recherche optimisé, par cabinet ou par type d'offre.



Les jeunes au rendez-vous

Depuis son lancement, les statistiques de fréquentation de BBigger, qui ne cessent d'augmenter, montrent bien que la plateforme répond à un vrai besoin des jeunes. Ils ont particulièrement plébiscité l'ajout d'offres d'emploi puisqu'en un mois, près de 300 étudiants ont postulé en ligne aux 150 offres disponibles. Notre récente campagne de communication ciblée sur les réseaux sociaux a permis de générer plus de 8 000 connexions en une semaine.

LES JOURNÉES DU E-RECRUTEMENT

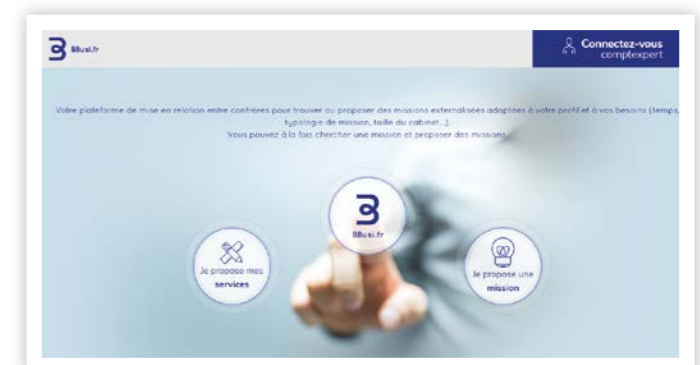
Organisée depuis 5 ans en partenariat avec la CRCC de Paris, la soirée du recrutement est l'endroit où il faut être pour embaucher en alternance. L'an dernier, l'événement a réuni 130 participants experts-comptables et 150 étudiants.



Crise sanitaire oblige, l'événement est aujourd'hui en train de se réinventer. Pour vous aider à recruter sans avoir à vous déplacer, la soirée du recrutement laisse la place aux journées du e-recrutement, deux jours de jobdating virtuels organisés en partenariat avec nos écoles qui forment aux métiers du chiffre. Une occasion inédite de rencontrer plus d'une centaine d'étudiants motivés, prêts à relever avec vous les défis de demain.

Les 18 et 19 juin
en direct sur oec-paris.fr

BBUSI FAIT PEAU NEUVE



Le recrutement n'est pas toujours la seule solution pour faire face à un pic d'activité. En effet, la cotraitance a aussi fait ses preuves, et beaucoup de cabinets ont bien compris l'intérêt d'y avoir recours, notamment en pleine période fiscale.

Pour faciliter la mise en relation entre pairs, et vous permettre d'élargir votre cercle professionnel, l'Ordre a mis à votre disposition il y a déjà 2 ans, BBUSI. Cette plateforme de cotraitance entièrement gratuite permet de trouver simplement toutes sortes de missions et de co-traitant, en toute sécurité. Depuis la mise en ligne de la plateforme, près de 250 missions ont déjà été partagées par 2000 utilisateurs. Mais on ne va pas s'arrêter là ! Grâce à vos retours d'expérience, nous continuons de travailler à améliorer BBUSI.com.

Aujourd'hui, nous vous proposons une nouvelle version de la plateforme, encore plus simple et pratique :

- Un design responsif pour que vous puissiez vous connecter avec n'importe quel appareil ;
- Un accès direct à toutes les fonctionnalités depuis la page d'accueil ;
- Une application mobile avec la possibilité de recevoir des notifications push, pour suivre en temps réel vos missions.

Découvrez tout cela dès maintenant,
sur BBUSI.fr

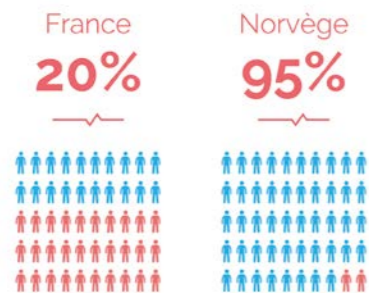
APPRENEZ À SAUVER DES VIES AVEC LA RÉALITÉ VIRTUELLE

20 000 vies pourraient être sauvées chaque année si 80% des Français étaient formés pour pratiquer les gestes simples de premiers secours en cas d'urgence. Pour atteindre cet objectif, nous avons tous un rôle à jouer, et notamment vous, dirigeants de cabinets. Mais former ses collaborateurs coûte cher et prend du temps, pensez-vous. Pas avec D'un seul Geste, une start-up qui utilise la réalité virtuelle pour apprendre les gestes qui sauvent en une heure montre en main. Les équipes de l'Ordre francilien l'ont testé pour vous.

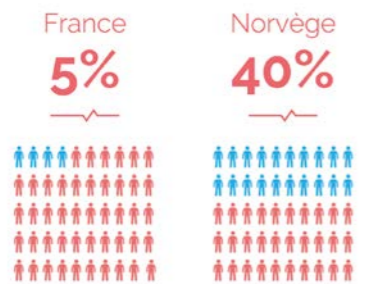
La formation, une opération gagnante pour tout le monde

Pour comprendre le lien entre taux de survie à un arrêt cardiaque et taux de formation, deux chiffres suffisent :

Quel est le taux de survie à un arrêt cardiaque ?



Quel est le taux de formation de la population ?



Face à cet enjeu majeur, le gouvernement réfléchit à des mesures pour former plus massivement les Français à l'école ou pendant la journée citoyenne notamment. Mais les entreprises ont elles-aussi un rôle à jouer pour assurer la formation de plus de 20 millions de français. C'est d'ailleurs aussi pour elles l'occasion de réaffirmer leur attachement aux valeurs d'entraide, de solidarité et de bien-être qui composent leur stratégie RSE. Un levier de fidélisation et d'attractivité donc pour notre profession qui en a tant besoin.

Les 50 collaborateurs du 50 rue de Londres formés en 5 jours, sans interruption du rythme de travail

« Le 50 rue de Londres a été récemment rénové pour devenir la maison des professionnels du chiffre, pensée comme un lieu d'accueil des consœurs et confrères, que ce soit pour les formations de l'ASFOREF ou pour les nombreux événements de l'Ordre francilien et de la CRCC de Paris. Il nous a donc paru essentiel de former les équipes des permanents et les élus de l'Ordre aux gestes de premiers secours, afin de parfaire l'accueil du public. La formation aux premiers secours s'inscrit dans nos valeurs de solidarité, de bien-être et de prévention au travail. Elle est le socle du volet citoyen de notre démarche RSE et complète l'aspect environnemental que nous avons déjà initié. La formation en réalité virtuelle, proposée par D'un Seul Geste, nous a tout de suite semblée idéale pour former toutes les équipes le plus efficacement possible sans désorganiser l'activité. »

Isabelle Faujour,
secrétaire générale adjointe de l'Ordre francilien

Les avantages de la formation aux gestes qui sauvent en réalité virtuelle

- » Une formation individuelle, qui permet le respect des consignes sanitaires et évite la constitution d'un groupe
- » Durée de la formation : 1 heure par personne
- » Un mannequin de secourisme connecté pour corriger et améliorer les gestes (pression et rythme du massage cardiaque)
- » Une mise en situation qui recrée une intervention d'urgence en temps réel
- » Un aspect ludique qui assure la motivation et l'intérêt de tous

✦ Pour en savoir plus et demander une démonstration : dunseulgeste.fr



d'un
seul
geste

Les gestes appris et expérimentés en 1 heure, grâce à la réalité virtuelle



Protéger, Alerter, Secourir



La Position Latérale de Sécurité (PLS)



Le massage cardiaque



L'utilisation d'un défibrillateur



Arrêter une hémorragie



Arrêter un étouffement

LES RETOURS DES COLLABORATEURS

« J'ai trouvé la formation très pertinente, le fait d'être en immersion, le fait de pratiquer au plus près du réel. J'ai pris confiance en mes gestes et je vivrais une situation d'urgence de manière plus réfléchie si cela se produisait. »
Pascale C.

« On est vraiment en totale immersion tout au long de la formation. Voir une victime au sol tout en massant sur le mannequin, ça permet de pouvoir appliquer les bons gestes en cas d'urgence en enlevant une partie de l'émotion suscitée par une intervention de secours. J'avais déjà fait des formations mais ça remonte à quelques années et je ne m'en souvenais pas. Avec l'immersion, la répétition des gestes et les instructions, je me sens prêt ! »
Julien P.

« Extraordinaire, super, on se sent vraiment dedans. J'avais déjà fait des formations auparavant mais il y a longtemps. J'ai appris beaucoup de choses. Je suis super contente de cette formation et des échanges avec le formateur. Est-ce que je me sens prête à agir ? Oui, je ne fuirai pas. Je ferai tout mon possible pour essayer de sauver la personne, dans la rue, au boulot, chez moi, n'importe où. »
Laura S.

💡 Et si vous formiez vos collaborateurs ? Au-delà de l'accueil de vos clients, toutes les entreprises ont un rôle citoyen à jouer pour former les individus à l'échelle nationale et permettre de sauver plus de vies. Pensez à intégrer cette démarche à la stratégie RSE de votre cabinet !

INNEST, L'ACCÉLÉRATEUR DE L'ORDRE FRANCILIEN, PRÊT AU DÉCOLLAGE !

Comme nous vous l'annonçons en septembre dernier, l'Ordre francilien a créé INNEST, le premier accélérateur de la profession comptable, pour "soutenir et encourager les projets innovants servant directement les intérêts de la profession". Depuis, les équipes ont mis les bouchées doubles et à l'heure où nous écrivons ces lignes, INNEST s'appête à accueillir sa première promotion.

Parce que loin des simples effets d'annonce, l'accélérateur se veut vraiment le point de rencontre entre la profession et les startups qui développent des solutions pour elle, la première étape a consisté à recruter et fédérer une communauté d'experts-comptables bêta-testeurs, prêts à s'impliquer pour participer à la transformation du métier d'expert-comptable. Une histoire d'amour qui commence bien puisque **plus de 260 consoeurs et confrères ont répondu à l'appel** et sont sur les starting-blocks pour découvrir et tester les solutions des startups sélectionnées. En parallèle, l'appel à candidatures lancé auprès de

l'écosystème de l'innovation, dans la presse et grâce à notre partenariat avec le Pôle Finance et Innovation, a permis de recevoir **plus de 50 candidatures de startups ayant déjà dépassé le stade du POC.**

Après un premier filtre, 8 start-ups ont finalement été retenues pour pitcher (en visioconférence, confinement oblige !) devant notre jury de sélection, composé d'une dizaine d'experts représentant des fonds d'investissements Breega, OneRagTime et Blackfin et d'AG2R La Mondiale, Intuit, Expert et Finances, tous partenaires d'Innest.

NOUS SOMMES RAVIS DE VOUS DÉVOILER ENFIN LE NOM DES QUATRE PREMIÈRES START-UPS ACCÉLÉRÉES PAR INNEST



AbcCSR,
fournissez une mesure
RSE à vos clients

AbCSR propose aux PME et TPE de mesurer leurs contributions RSE ou leur empreinte socioéconomique et environnementale. Les indicateurs RSE et la notation extra-financière générés à partir des données financières de l'entreprise permettent de créer des liens durables avec leurs parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs...) fondés sur des résultats RSE tangibles, mesurables et communicants.

<https://www.abcscr-performance.com/>



Capbloc,
la solution de dématé-
rialisation des Registres
légaux des sociétés

Capbloc offre aux entreprises une solution facile et rapide pour mettre leurs titres financiers sur une blockchain. Concrètement, elle digitalise tout le processus de la vie de l'action, qui tourne autour du Registre de mouvement de titres et du Compte d'actionnaire, depuis la création du capital social, en passant par l'émission et la cession de titres, l'édition automatique de l'ordre de mouvement, l'intégration d'une signature électronique, un coffre-fort de documents etc.

<https://capbloc.com/>



Juriactes,
la solution d'automatisa-
tion d'édition des actes
juridiques

Juriactes développe un logiciel SAAS qui permet aux professionnels du droit et du chiffre de produire de façon accélérée des documents juridiques, de réaliser depuis la plateforme des formalités légales et de bénéficier de fonctionnalités innovantes d'audit juridique et financier. Elle vise ainsi à favoriser le gain de productivité et de compétitivité des cabinets juridiques (avocats, notaires, juristes) et d'expertise comptable.

<https://juriactes.fr/>



Evaltonbiz,
pour accompagner
la stratégie financière
de vos clients

EVALTONBIZ est une application web qui simplifie la construction collaborative d'un prévisionnel financier, permet d'évaluer et tester la solidité financière d'un projet ou d'une activité, et facilite le dialogue avec des partenaires financiers. Son interface visuelle, intuitive, pédagogique, permet à l'expert-comptable d'interagir directement avec son client sur ses hypothèses et scénarios de développement, ses indicateurs, et ainsi au dirigeant de mieux maîtriser les enjeux financiers de son activité.

<https://evaltonbiz.fr/>

INNEST

N'oubliez pas
de nous suivre sur les réseaux

@INNEST_
 @INNESTaccélérateur
 INNEST
 INNEST_accélérateur



VOUS HÉSITÉZ ENCORE À VOUS IMPLIQUER AU SEIN DU POOL D'EXPERTS-COMPTABLES ? NOS EXPERTS PARTAGENT AVEC VOUS CE QUI LES A MOTIVÉS.



« Je suis responsable de l'observatoire international du comité scientifique du LAB50. Dans ce cadre, nous étudions le devenir des cabinets d'expertise comptable à 5 ans. Ce dont nous sommes certains, c'est que le métier sera différent, beaucoup plus

numérique. On évoque souvent la robotisation de la comptabilité, mais aujourd'hui, au sein des cabinets comme des entreprises, tout n'est pas automatisé au maximum. Les entreprises ont commencé leur transformation par ce qui est lié directement à leurs produits et services ou leurs processus de production. Le back office est la prochaine étape à mon sens. La robotisation de tous les processus administrateurs est l'avenir de nos métiers et pourtant, il n'existe pas à ce jour d'offre numérique simple. Je pense que les startups ont un rôle capital à jouer : elles pourront nous apporter des idées, des regards différents et prospectifs, bousculer les éditeurs et proposer des solutions innovantes. C'est pourquoi je trouve qu'INNEST est une excellente initiative. »

Serge Yablonsky, expert-comptable



« Pourquoi m'impliquer dans le pool d'experts-comptables d'INNEST ? Tout d'abord parce qu'à titre personnel, je suis très intéressée par les nouvelles technologies. Aujourd'hui, les professionnels souhaitent réduire le temps consacré à la saisie comptable et réaliser plus de missions de

conseil. Pourtant, je trouve que ce n'est pas encore beaucoup le cas. Je suis donc très à l'écoute de ces nouveaux outils. Grâce à INNEST, je vais pouvoir suivre les outils que les startups proposent et participer à leur développement, en apportant de nouvelles idées et mon expertise métier. C'est une initiative qui manquait à la profession. On évoque souvent le risque des startups qui viennent disrupter notre métier : le meilleur moyen de ne pas subir cela est d'être acteur de la transition numérique. A travers INNEST, nous pourrions participer activement à l'évolution de notre profession. Je pense qu'il faut voir ces transformations comme une véritable opportunité pour l'expertise comptable. »

Elena Nizard, expert-comptable stagiaire



Vous souhaitez rejoindre l'aventure INNEST
en tant qu'expert-comptable bêta-testeur ?
C'est encore possible sur innest.fr/nos-experts



QU'EST-CE QUI ATTEND LES STARTUPS SÉLECTIONNÉES ? UN PROGRAMME SUR-MESURE EN TROIS AXES :

MENTORAT

Un mentor expert-comptable dédié au suivi du projet pour challenger la startup et l'aider à prendre du recul, grâce à des points d'avancement réguliers.

✨ Pour découvrir le profil de nos
4 mentors, rdv sur innest.fr

FORMATIONS

- 1 formation #Tech
4 ateliers créés en partenariat avec Le Wagon.
- 1 formation #Compta
pour mieux comprendre la profession et tous ses secrets.
- Des ateliers #AccounTech
Business Model et Sales.

ÉCOSYSTÈME

- Accès à notre réseau
Plus de 250 experts-comptables bêta-testeurs ont accepté de tester les solutions des startups.
- Événements
Participation aux événements de l'Ordre francilien.

CE PROGRAMME SUR-MESURE DE 6 MOIS DÉMARRERA COURANT JUIN.



INNEST est heureux de bénéficier du soutien de grands acteurs de la profession
AG2R La Mondiale, Intuit, Expert & Finance et de l'expertise des fonds d'investissement
Breega, OneRagTime et Blackfin.



EN 2020

2 000 experts-comptables membres correspondants

ACTIVATEUR



FRANCE NUM

FRANCE GESTION : plus que jamais votre partenaire !

EN COMPLÉMENT DE L'APPLICATION FRANCE GESTION

Un nouvel espace vous sera prochainement dédié : documentation professionnelle, échanges de documents, suivi de vos dossiers...

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Des visioconférences, des webinaires et de nombreux rendez-vous avec les professionnels de l'expertise comptable sont régulièrement organisés au cours de l'année.

**DÉLAI
EXCEPTIONNEL
CETTE ANNÉE !**

Vous avez jusqu'au 24 août pour
faire adhérer vos clients
à France Gestion
(exercice ouvert au 01/01)

Vous n'êtes pas encore membre correspondant ? Rejoignez-nous !

Outre les services auxquels vous êtes à présent habitués, vous avez accès au meilleur de l'information sur notre site internet www.france-gestion.fr avec nos partenaires :

Les Echos PUBLISHING

Toute l'information économique à travers de nombreuses thématiques (social, fiscal, juridique, métiers...)

Infodoc-experts

droit fiscal, droit social et droit des sociétés

Le service d'information du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, pour toutes les actualités sociales et fiscales

Previssima

Tout sur ma protection sociale

Toute l'information, toutes les réponses à vos questions en matière de protection sociale

compta-online.com

l'informe - partage - évolue

Le portail dédié aux professionnels du Chiffre, média communautaire 100 % digital

A très bientôt sur www.france-gestion.fr

FRANCE GESTION pour les artisans, commerçants et professions libérales

50 ter rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 • Tél : 01 43 14 40 50 • mél : paris@france-gestion.fr

7 rue des Chantiers - 78000 Versailles • Tél : 01 39 07 49 00 • mél : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr